Promotio Iustitiae

DOCUMENT SPÉCIAL

La justice dans une économie mondiale

Construire des sociétés durables et inclusives

Équipe spéciale sur l'économie



Editeur: Patxi Álvarez, sj

Coordinatrice de Rédaction: Concetta Negri

Traduction Elizabeth Frolet

Promotio Iustitiae, publié par le Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome, paraît en français, anglais, espagnol et italien, est disponible sur Internet à l'adresse suivante: www.sjweb.info/sjs/.

Si une idée vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous adresser brièvement votre réaction. Pour envoyer une lettre à *Promotio Iustitiae* à publier dans un prochain numéro, veuillez utiliser le numéro de fax ou l'adresse électronique indiquée au dos de la publication.

La reproduction d'articles est encouragée; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse et de nous envoyer une copie de la reproduction.

Table des matières

Pre	éamb	ule	5
1.	Intr	oduction: un appel à agir	7
2.	Les signes des temps		
3.	Les principaux défis de notre époque		
	3.1	Le défi de la grande pauvreté	12
	3.2	La blessure sociale de l'inégalité	14
	3.3	Les risques de financiarisation contemporaine	17
	3.4	L'injustice de la violence	18
	3.5	La fragilité ignorée de notre maison commune	20
4.	Une	nouvelle vision	23
	4.1	Le bien commun de nos jours	23
	4.2	Les institutions pour le changement: les Etats, la société civile, et les réseaux mondiaux pour la justice	27
	4.3	Recommandations pour l'amélioration de la situation des pauvres	30
5.	Rec	ommandation pour notre famille ignatienne	35
At	révia	tions	38
Re	merci	ements	38



Préambule

Les marchés économiques et financiers ont pris une importance décisive à notre époque. Leurs comportements affectent la vie de la plupart des personnes sur la planète et ont une incidence sur l'environnement. La pauvreté, les inégalités, la dégradation de l'environnement, les écarts économiques entre les pays, les mouvements migratoires et la violence sont des forces fortement interdépendantes qui ont une influence sur notre avenir commun.

La crise économique mondiale débutée en 2008 avait été prévue par certains économistes, mais en a surpris un grand nombre qui n'avait pas anticipé ces événements, ni les dégâts qu'ils allaient provoquer. Cette crise a poussé un grand nombre de personnes à étudier "les principes fondamentaux" de notre économie mondiale et les politiques qui ont causé les excès à l'origine de l'effondrement.

Dès le début de son pontificat, le Pape François a demandé à notre Église et à l'ensemble de la société de s'intéresser aux questions de la justice dans notre économie mondiale actuelle. Le Pape François, dans ces entretiens et ses homélies, et spécialement dans son Exhortation apostolique, Evangelii Gaudium, et sa Lettre encyclique, Laudatio Si', demande aux chrétiens et à toutes les personnes de bonne volonté de considérer sérieusement certains des défis majeurs en termes de justice que soulève notre mode de vie sociale et économique actuel. Le Pape appelle à agir pour soulager la souffrance des pauvres, en réduisant les inégalités entre riches et pauvres, en surmontant les dynamiques d'exclusion qui sont la cause de nombreux conflits et d'une grande violence. Par ailleurs, il a demandé que soit mis un œuvre un développement économique respectueux de l'environnement, un thème auquel il a consacré toute son encyclique. "Nous ne sommes pas confrontés à deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais plutôt à une crise complexe qui est à la fois sociale et environnementale." (LS, n. 139).

Construire des communautés inclusives et durables constitue une des principales exigences de notre époque ; des communautés qui permettent à tout un chacun de partager la richesse accumulée par les générations, en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ; des communautés qui s'engagent à protéger l'environnement. Tel est le défi relevé par le présent document, qui se charge de réfléchir à la façon dont l'économie actuelle affecte l'inclusion et la durabilité et qui étudiera comment l'économie peut mieux répondre aux besoins des pauvres et de l'environnement.

Les Secrétariats Jésuites pour la justice sociale et l'écologie et pour les études supérieures ont confié cette tâche à une Équipe d'experts afin d'aider les jésuites et les autres membres de la famille ignatienne au sens large à relever ces défis. Le présent rapport est le produit du travail de cette équipe, composée de jésuites et de collègues laïcs. Nous leur sommes très reconnaissants pour leur travail et leur sagesse. Ils se nomment : Germelino Bautista (Philippines), Matthew E. Carnes, SJ (CFN), Gaël Giraud, SJ (GAL), David Hollenbach, SJ (MAR), María Eugenia Ibarrarán (Mexico), François Pazisnewende Kabore, SJ (AOC) et Felix

Raj, SJ (CCU). Ils proviennent des six Conférences de la Société. La générosité avec laquelle ils ont consacré leur temps et leurs conseils est très appréciée.

Outre leurs propres efforts, ils ont demandé à deux douzaines de collègues actifs dans les domaines de l'économie et des sciences sociales de commenter la première version de leur rapport. Les noms de ces contributeurs apparaissent à la fin de ce document dans la section des remerciements.

Le peu d'espace dont nous disposons dans ce rapport nous limite à fournir une description générale des défis que pose la justice économique à l'heure actuelle. L'équipe a tenté de tirer profit des ressources intellectuelles des sciences sociales, de la philosophie et de la théologie dont les jésuites et leurs collègues laïcs ont le privilège de disposer. Nous espérons que les réflexions auxquelles nous nous sommes livrés avec cette équipe se révéleront utiles pour les travaux et les instituions jésuites qui, dans le monde, œuvrent pour une plus grande justice.

Enfin, ce rapport n'a pas pour ambition d'aborder ou de régler des questions spécifiques, locales ou régionales. Nous sommes davantage convaincus que ce qui est énoncé dans ce document pourra être plus amplement développé par les groupes liés à la Compagnie de Jésus, à la lumière des défis qui se posent dans différentes régions et institutions locales. Ce document n'est en fait que le début d'un travail plus étendu que les jésuites et leurs collègues laïcs pourront entreprendre en réponse aux questions posées par le Pape François.

Michael Garanzini, SJ Secrétariat pour l'Enseignement Supérieur Patxi Álvarez, SJ Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie

1. Introduction: un appel à agir

Le Pape François a déclaré avec vigueur que l'espèce humaine se trouve à un croisement important de son histoire. La possibilité de progrès réels est confirmée par le fait que l'accès croissant à l'éducation à tous niveaux, de meilleurs soins de santé, une technologie avancée et des communications rapides ont permis de faire progresser spectaculairement le bien-être des personnes au cours des dernières décennies. Simultanément, le Pape souligne à maintes reprises que de nombreuses personnes continuent à vivre dans une pauvreté abjecte et que "la majorité de nos contemporains ont du mal à vivre au jour le jour " (EG, n.52). C'est ainsi que la communauté mondiale se trouve à un carrefour critique : les progrès économiques que nous sommes sûrs de pouvoir réaliser pourront-ils servir tout un chacun, ou seront-ils réservés à quelques privilégiés? Son diagnostic de la situation le conduit à émettre des conclusions sombres au sujet du monde vers lequel nous nous dirigeons. Il conclut que, tragiquement, une part importante de l'espèce humaine ne partage pas la qualité du bien-être que les avancées contemporaines dans les domaines sociaux et économiques ont permise.

Le Pape François emploie un langage ferme pour décrire la profonde division qui sépare les nantis et les pauvres. Il s'exprime en ces termes : "Tout comme le commandement "Tu ne tueras pas" fixe une limite claire afin de sauvegarder la valeur de la vie humaine, nous devons aujourd'hui dire "tu ne feras point" à une économie d'exclusion et d'inégalité. Une telle économie est meurtrière " (EG, n. 53). De façon provocante, il écrit que "l'inégalité est la cause des maux sociaux", notamment de la pauvreté et de l'exclusion. Confronter ces maux exigera de rejeter complètement "l'autonomie absolue des marchés et la spéculation financière" et de surmonter "les causes structurelles de l'inégalité" (EG, n. 202). Par ailleurs "l'alliance entre l'économie et la technologie contribue à écarter tout ce qui n'est pas immédiatement lié à ses intérêts immédiats" (LS, n. 54). En ce qui concerne les aspects positifs, par contre, cet appel renforce ce que le Pape Jean-Paul II appelait "la vertu de la solidarité", c'est-à-dire "une détermination ferme et décidée de s'engager pour le bien commun; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chaque individu." (SRS, n. 38).

Ces discussions sur la réalité de la pauvreté et des souffrances humaines causées par les conditions économiques ont inspiré et motivé de nombreuses personnes. Il existe en effet des signes d'espoir que le changement qui aidera les pauvres est réellement possible. Le présent rapport espère contribuer aux, et encourager les efforts déployés par l'Église et d'autres organismes pour résoudre ces problèmes et défis, en apportant un point de vue évangélique sur ces questions économiques et de politique publique. Il a pour objectif de montrer qu'améliorer les conditions auxquelles sont confrontés des millions de personnes désespérément pauvres dans notre monde est à la fois possible et nécessaire. Il fait valoir que les profondes inégalités actuelles sont injustes et doivent cesser. Il traite, rapidement, des liens entre la pauvreté et la violence et note que pauvres sont les principales victimes des dommages causés à l'environnement, de sorte que la responsabilité écologique et la justice économique sont inextricablement liées. Après un survol des défis auxquels nous sommes confrontés dans notre économie mondiale, nous présenterons une vision du bien commun susceptible de guider les décisions et les politiques de nombreuses personnes et institutions dont les choix structureront le futur. Les "acteurs" mondiaux, c'est-à-dire les entreprises et les directeurs financiers, les hommes politiques et les analystes politiques, ainsi que les groupes de plaidoyer peuvent œuvrer pour une plus grande justice. Les gouvernements des Etats et les instances intergouvernementales qui jouent actuellement des rôles internationaux importants peuvent faire davantage sur ces questions. Si ces groupes

pouvaient arriver à une vision commune du bien commun mondial – et travailler vigoureusement pour le promouvoir –, nous pourrions organiser une réponse plus efficace aux défis que constituent l'inclusion et la durabilité.

Notre rapport est divisé en cinq courts chapitres. À la suite de "L'appel à agir", nous lançons dans le chapitre 1 une discussion sur ce que nous nommons "Les signes des temps". Dans le chapitre 2, nous espérons partager ce que nous considérons être les nouvelles circonstances créées par une économie "mondialisée" et les progrès techniques qui façonnent nos vies. Elles ont, comme on peut s'y attendre, des impacts positifs et négatifs. Puis nous évoquerons, dans le chapitre 3, les principales réalités économiques qui ont crééde nouvelles richesses, en faisant sortir de la pauvreté un nombre important de personnes, ainsi que les dynamiques économiques qui ont marginalisé de nombreux pauvres en les empêchant de participer à ou de partager ces bénéfices économiques. Nous concluons cette section en proposant quelques recommandations qui pourraient faire l'objet de débats et d'études ultérieurs.

Mais une réponse réellement chrétienne et humaniste exige une feuille de route, une vision de ce qui est possible, de ce que nous devrions être. Le chapitre 4 aborde cette "vision du bien commun" qui, nous l'espérons, conduira à des politiques et des pratiques plus justes et plus équitables. Finalement, nous concluons ce document en offrant dans le chapitre 5 quelques suggestions et recommandations à nos collègues et compagnons ignatiens, et aux institutions jésuites. Elles seront plus spécifiques et ont pour objectif de concentrer notre regard sur les plus vulnérables et de nous rendre vigilants face aux grandes puissances économiques, souvent impersonnelles. Nous espérons, enfin, offrir au lecteur une occasion "ignatienne " de passer de la réflexion à des études plus approfondies, puis à l'action et à la transformation, pour retourner à la réflexion et à la prière.

2. Les signes des temps

Les réflexions du Pape François sur les défis que présentent les relations économiques sont opportunes et profondément appréciées. En tant que Jésuites et collaborateurs laïcs dans les domaines de l'économie et de l'économie politique, nous identifions les "signes des temps" suivants qui caractérisent la réalité en mutation de la vie économique actuelle. Ces "réalités" nouvelles sont simplement des "faits" qui définissent notre monde et qui ont une incidence sur ceux sur qui nous désirons porter notre regard : les personnes faibles, impuissantes et défavorisées.

Les taux de pauvreté demeurent encore élevés malgré la croissance économique considérable des récentes décennies. On a pu constater au cours des dernières années une réduction prometteuse et encourageante de l'extrême pauvreté, dont le pourcentage est passé de 44 pour cent à 12,7 pour cent de la population mondiale. Cependant, plus de deux milliards de personnes vivent avec moins de 2 \$/jour, et 80 %de la population mondiale vit en dessous du seuil de revenus de la classe moyenne, avec moins de 10 \$/jour. Or, comme le Pape Jean-Paul II l'a affirmé, "les biens de ce monde sont originellement destinés à tous ". (SRS, n.42).

La croissance des inégalités, mesurée par le revenu et le patrimoine, est continue. À travers le monde, la vaste majorité des augmentations de revenus concerne principalement un groupe extrêmement restreint d'élites, tandis que les revenus n'ont augmenté que marginalement pour la plus grande part de l'humanité. Près de la moitié de la population mondiale ne possède aucun patrimoine. Or, comme nous l'a rappelé le Concile Vatican II, "sous la direction de la justice et en compagnie de la charité, les biens créés circuleraient équitablement pour tous." (GS, n.69).

Les populations autochtones et les minorités ethniques marginalisées sont victimes de discriminations et de préjugés tenaces, qui ont limité leurs opportunités d'accéder à une éducation, d'emploi ou d'ascension sociale. Elles ont été négligées et parfois systématiquement exclues du processus de développement.

Les femmes sont davantage sujettes à la pauvreté et n'ont pas les mêmes opportunités économiques que les hommes. Elles sont plus fréquemment victimes de violences domestiques et, dans toutes les cultures, elles souffrent plus souvent d'une faible éducation défaillante que les hommes. Or elles ont droit à un égal partage des rôles et une égale participation à différents niveaux religieux et politiques.

La nature du travail se modifie rapidement, et souvent de façon troublante. La désindustrialisation, la sous-traitance, et les modifications technologiques ont produit une nouvelle classe de "travailleurs pauvres" sur le long terme, qui travaillent de longues heures pour des emplois mal rémunérés offrant peu de possibilités de mobilité sociale. Les mutations technologiques profitent à ceux qui ont une éducation supérieure tout en compromettant les opportunités d'emploi pour ceux qui ont moins de compétences.

Les marchés financiers se sont spectaculairement élargis, et occupent une place grandissante dans l'économie globale, contribuant à exacerber les inégalités de développement, et déterminant les prix des produits de base. Désormais, les marchés financiers affectent virtuellement chaque aspect de nos vies, et offrent à ceux qui disposent de fonds excédentaires, des occasions d'investir en courant des risques majeurs en raison de la volatilité des marchés. Les grandes fluctuations de prix peuvent avoir des effets

déstabilisateurs pour les investissements à long terme des individus, des familles et des pays. Les pauvres ont été les plus durement touchés par cette instabilité, eux dont l'accès à l'alimentation, à l'énergie, à l'épargne et à la stabilité de l'emploi a été durement affecté. La crise récente des *subprimes* montre que l'expansion des marchés financiers a multiplié les risques sur toute la planète. L'automatisation des transactions financières et la dérégulation accrue impliquent que la volatilité dans une région peut se transmettre rapidement à l'ensemble de la planète. Un grand nombre de ces transactions, en raison de leur complexité et de leur échelle, sont loin d'être transparentes pour toutes les parties prenantes.

Le secteur privé est devenu beaucoup plus important, en créant de nouvelles opportunités pour la création d'entreprises et pour l'emploi, mais en diminuant également le rôle de l'Etat de façon préoccupante. Les grandes sociétés possèdent souvent une plus grande puissance économique que celle des pays qui les accueillent. Cela soulève des questions au sujet de la façon dont les entreprises sont tenues responsables des effets de leurs activités sur les communautés locales, sur les peuples autochtones et sur l'environnement. Les entreprises multinationales dont l'ambition est de réaliser une croissance rapide et un maximum de profits peuvent menacer les efforts en matière de développement local et, par ailleurs, avoir des effets écologiques négatifs. Cela peut être particulièrement inquiétant si le capital privé et l'Etat s'associent tacitement contre les efforts locaux qui visent à réduire ou à interdire les effets néfastes des dégradations infligées à l'environnement.

La durabilité de nos pratiques économiques courantes est un enjeu essentiel de notre époque. Le changement climatique, la dégradation de l'environnement, l'épuisement des ressources ont déjà des effets à l'échelle mondiale et ce fardeau pèse d'ores et déjà principalement sur les pauvres. La marchandisation et l'utilisation privée des ressources telles que l'eau, les forêts publiques, les terres, les fonds marins et les zones protégées menacent déjà les communautés les plus pauvres. Les niveaux actuels de consommation représentent une menace sérieuse pour les générations futures.

La violence qui afflige notre époque a souvent des racines économiques. La violence domestique, le crime et la délinquance sont souvent liés à une absence d'emplois décents ; les privations continues peuvent provoquer des troubles sociaux ; la marginalisation sociale peut provoquer des migrations périlleuses. Les divisions économiques recoupent souvent d'autres divisions sociales profondes, renforçant la possibilité de conflits entre les communautés religieuses et économiques. De tels facteurs économiques ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont plutôt le résultat de décisions adoptées par les Etats, les entreprises et les consommateurs, produisant souvent des situations d'exploitation et de conflits entre les personnes.

Le rôle des médias – commerciaux et sociaux – a pris de plus en plus d'importance. Cette évolution permet de démocratiser les informations, de mieux suivre les activités économiques et de sensibiliser le public à la violence et aux abus. Parallèlement, la concentration des médias entre les mains de quelques propriétaires rend le partage réel des informations impossible. Et la commercialisation des médias peut aboutir à une glorification de la violence, à une propagande haineuse, attisant de nouvelles divisions entre les personnes.

Malgré ces nombreux défis, il existe aussi d'importants nouveaux signes d'espoir au sein même des relations économiques mondiales :

De nombreuses communautés locales adoptent des approches novatrices pour promouvoir des relations économiques plus justes et inclusives. Ce sont souvent les femmes, les

autochtones, les minorités ethniques marginalisées et d'autres groupes exclus qui défendent avec audace les droits individuels et collectifs, et mettent en pratique de nouveaux styles de pratiques de l'autorité et de l'organisation au sein des relations sociales et économiques.

Une nouvelle société mondiale est en train d'émerger. Unies par le biais des moyens de communication et encouragées par des communautés locales, les associations transnationales de citoyens ordinaires provoquent une prise de conscience et agissent directement pour affronter les changements et les détériorations de l'environnement, pour obtenir de bonnes pratiques en matière d'emploi, pour promouvoir une solidarité qui dépasse les frontières et les revenus.

Certains gouvernements et certaines entreprises commerciales font de plus en plus preuve d'ouverture en ce qui concerne le développement durable, la juste allocation des ressources, la promotion de l'éducation et de l'inclusion sociale. Cette nouvelle prise de conscience n'en est qu'à ses débuts mais elle offre des signes d'espoir.

Une nouvelle compréhension du développement durable est en train d'apparaître, à la fois d'un point de vue pratiquen au niveau local, et au niveau théorique, au cours des débats internationaux. Cette nouvelle compréhension place les êtres humains et le soin responsable de l'environnement au centre du développement. Elle accorde une place privilégiée aux institutions qui soutiennent les communautés et le partage des opportunités.

La responsabilité sociale des entreprises qui est en train d'apparaître est également un signe d'espoir. Certaines entreprises ont volontairement adopté un ensemble de normes nommées "le triple bilan" qui équilibre les valeurs économiques, environnementales et sociales, en s'efforçant d'obtenir un développement économique et humain. La mobilisation de capitaux de grande ampleur a également été accompagnée de nouvelles possibilités de suivi des activités commerciales par les acteurs intéressés, localement et d'un pays à l'autre.

Ces "signes des temps" soulignent l'importance des préoccupations partagées par le Pape François et ses prédécesseurs, Saint Jean-Paul II et Benoit XVI. Cela nous indique plusieurs choses. Tout d'abord, certains progrès et développements nous offrent d'excellentes opportunités pour atténuer la souffrance et sauver la planète. Ils ont rendu la vie de certaines personnes au XXIe siècle plus gratifiante. Mais ils nous montrent que les relations économiques du monde portent en elles des éléments profondément pervers, lorsqu'un nombre aussi important de personnes ne peut tirer profit des nouvelles évolutions positives. Finalement, cela montre que de nombreux individus, communautés et gouvernements peuvent agir pour promouvoir une économie plus juste. En d'autres mots, ils peuvent stimuler un espoir authentique face aux défis du monde.

Le prochain chapitre propose une analyse plus détaillée des forces et des réalités de notre économie mondiale. Pour situer cet examen dans le contexte des Évangiles, nous offrons une réflexion sur la manière dont, du point de vue des Écritures, nous pourrions formuler notre réponse. Notre but est de partager nos différentes interprétations des défis économiques et sociaux, ainsi que nos points de vue sur la façon de pratiquer notre engagement positif pour le bien commun.

3. Les principaux défis de notre époque

3.1 Le défi de la grande pauvreté

Comme nous l'avons signalé dans la précédente section, la scène économique mondiale comporte des signes d'espoir importants. La croissance économique a été remarquable au cours de ces dernières décennies, augmentant la production totale de biens et de services pour de nombreuses communautés dans le monde. Non seulement la croissance n'a pas touché que le monde développé, mais encore certains des pays les plus pauvres y ont également participé et ont connu des taux de croissance plus élevés que ceux des pays industrialisés. Cela a permis de réduire le nombre de personnes en état d'extrême pauvreté, c.-à-d. avec des revenus inférieurs à 1,90 USD¹. Nous avons donc réalisé l'Objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la population mondiale souffrant d'extrême pauvreté, cinq ans avant la date originellement ciblée (2015), en portant la proportion de personnes vivant dans la pauvreté extrême de 44% en 1981 à 12,7% en 2012. Pourtant, le nombre de personnes en dessous du seuil d'extrême pauvreté dans le monde demeure à un niveau inacceptable². De nombreux pays en développement n'ont pas encore atteint ces Objectifs du Millénaire pour le développement.

Malgré la rapidité de la croissance dans certains pays, d'autres ont pâti de la stagnation ou du déclin, et certaines contrées qui avaient enregistré une croissance rapide ont ensuite subi un ralentissement, voire une décroissance du Produit Intérieur Brut (PIB). Les pays industriellement avancés et tous les pays en développement ont connu des conjonctures similaires. Malheureusement, en Afrique subsaharienne, le nombre de personnes extrêmement pauvres en 2010 (414 millions) était encore deux fois plus élevé qu'en 1981 (205 millions)³. Le défi reste énorme. Des textes économiques sérieux suggèrent que la croissance est en train de ralentir pour atteindre des taux bas sur le long terme, ce qui signifie que la croissance ne pourra pas constituer le moteur capable de faire sortir de la pauvreté un grand nombre de personnes.

D'autres données laissent entrevoir quelques améliorations et les défis qui nous attendent. Le taux de mortalité infantile des moins de cinq ans a été divisé par deux entre 1990 et 2015, sauf pour l'Afrique subsaharienne et l'Océanie. Dans l'ensemble, ce taux mondial a diminué plus rapidement durant les deux dernières décennies que pendant toute la période antérieure. Les progrès, cependant, ont été insuffisants en Afrique subsaharienne, en Océanie, dans le Caucase, en Asie centrale et en Asie du Sud⁴. L'Afrique subsaharienne par exemple, devra relever des défis d'une ampleur sans pareille étant donné que la moitié de l'augmentation de la population mondiale jusqu'en 2050 aura lieu dans cette région⁵. Par ailleurs, la mortalité mondiale des moins de cinq ans a plus que diminué de moitié entre

Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie

¹ Banque mondiale, octobre 2015, *Ending Extreme poverty and Sharing prosperity: Progress and Policies* à : http://goo.gl/oDHEGw, consulté en novembre 2015.

² Banque mondiale, octobre 2015, *Overview*, à http://goo.gl/r8SVpo, consulté en novembre 2015.

³ Banque mondiale, avril 2013, *The State of the Poor: Where Are the Poor and Where Are They Poorest?*, à http://goo.gl/Vue9Ju, consulté en novembre 2015.

⁴ Nations Unies 2015, *The Millennium Development Goals Report 2015*, à http://goo.gl/sWiipQ, consulté en novembre 2015.

⁵ Nations Unies, 2015, World Population Prospects. *Key findings & advanced tables*, à http://goo.gl/v90x9k, consulté en novembre

1990 et 2015⁶. Finalement, la moyenne mondiale de l'espérance de vie à la naissance est passée de 65 ans pour les hommes et de 69 ans pour les femmes en 2000-2005 à 68 ans pour les hommes et à 73 pour les femmes entre 2010-2015.⁷

Malgré la diminution sensible du nombre de personnes vivant en situation de grande pauvreté, deux questions sont encore inquiétantes. Tout d'abord, **l'extrême pauvreté est toujours une réalité pour près d'un milliard de personnes**. Les personnes dans une pauvreté extrême n'ont pas accès à une nutrition correcte, aux logements, à l'éducation et aux soins de santé. Par exemple, en 2015, près de 800 millions de personnes (une personne sur neuf dans le monde) sont trop peu ou mal nourries pour mener une vie active saine. La grande majorité de ceux qui ont faim vivent dans des pays en développement, où 12,9% de la population est sous-alimentée. Deuxièmement, les personnes qui sont légèrement audessus du seuil de pauvreté, et qui ne sont donc plus pauvres selon ces standards, risquent de devenir plus vulnérables, car elles ne sont plus protégées par des politiques gouvernementales contre la pauvreté. Une légère diminution de leurs revenus ou une dépense pour des soins de santé peut facilement les replonger dans la pauvreté.

La pauvreté cependant, ne signifie pas seulement un manque de ressources matérielles indispensables, telles que la nourriture ou une maison décente. Elle peut également signifier l'impossibilité d'interagir avec d'autres et l'impossibilité de participer à la société ---une participation qui est indispensable à un style de vie humain minimal. Les pauvres sont souvent dépourvus de l'éducation et des relations sociales qui soutiennent la participation à une vie citoyenne. Leur influence sur le domaine politique peut également être limitée par les exigences de leur travail qui ont tendance à être moins souples à leur égard. Par ailleurs, les pauvres sont souvent obligés de vivre dans des lieux géographiquement défavorisés ou à l'écart, dans des communautés qui ont peu d'accès aux biens et services fournis par les services sociaux, et qui ne peuvent améliorer leur qualité de vie en participant à des activités artistiques, culturelles ou à d'autres formes de divertissement. Par ailleurs, les pauvres sont souvent stigmatisés ou considérés comme des êtres ne méritant pas le soutien social dont ils auraient nécessairement besoin pour surmonter leur situation désespérée. La pauvreté est donc, à notre époque, une menace pour la valeur fondamentale d'un très grand nombre de personnes. Les privations extrêmes qui accompagnent des revenus aussi bas, et la dépossession et déshumanisation qui s'ensuivent, sont des affronts graves à la dignité de ces personnes.

Réflexion du point de vue de la tradition chrétienne

La foi chrétienne considère que toute personne est créée à l'image de Dieu (Genèse 1 : 27). Chaque être humain possède une nature sacrée et une dignité qui exigent le respect et le soutien social. Lorsque nous possédons les ressources nécessaires qui le permettent, chaque personne devrait avoir suffisamment à manger, bénéficier d'une éducation et de soins de santé de base. Tout le monde doit pouvoir participer à la société et à la vie politique conformément à ce qu'exige une existence digne. La Bible nous dit également que l'amour de Dieu atteint les plus pauvres d'une manière spéciale. Par exemple, le Dieu d'Israël est particulièrement préoccupé par les membres les plus vulnérables de la société qui, au temps

⁶ Nations Unies, 2015, The Millenium..., p. 32.

⁷ Nations Unies, 2015, World Population..., p. 10.

⁸ Banque mondiale, Octobre 2015, *Overview*, à http://goo.gl/r8SVpo, consulté en novembre 2015.

⁹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2015, *The State of Food Insecurity in the World*, à http://goo.gl/LdNRmF, consulté en novembre 2015, p.3.

de la Bible étaient les étrangers, les orphelins et les veuves. Le Psaume 145 chante que Dieu vient directement en aide à ces pauvres :

Il fait droit aux opprimés ; Il donne du pain aux affamés ; L'Éternel délivre les captifs ; L'Éternel redresse ceux qui sont courbés ; L'Éternel protège les étrangers, il soutient l'orphelin et la veuve (Psaume 146: 7-9)

L'engagement à soulager la souffrance des pauvres était également au cœur du ministère de Jésus. L'Évangile de Luc nous dit qu'au tout début de son ministère, Jésus proclama que sa mission était "d'apporter la bonne nouvelle aux pauvres… d'annoncer aux prisonniers qu'ils sont libres… d'apporter aux opprimés la libération" (Luc 4 : 18). Par conséquent, étant donné que la justice désirée par Dieu pour Israël exige la justice pour les pauvres, et puisque l'Évangile proclamé par Jésus est une Bonne Nouvelle surtout pour les pauvres, les croyants fidèles ont une responsabilité particulière à l'égard des pauvres.

Le scandale de l'étendue et de la profondeur de la pauvreté de nos jours est un défi de taille tant pour l'Église que pour l'ensemble de la société. Comme l'affirme le Pape François, "Chaque Chrétien individuel et chaque communauté sont appelés à être l'instrument de Dieu pour la libération et la promotion des pauvres, et pour leur permettre de faire partie intégrante de la société " (EG, n. 187). Aussi bien les Jésuites que la famille ignatienne élargie devraient accorder une attention particulière à cet appel à se préoccuper des pauvres, car Saint Ignace et ses premiers disciples savaient que les œuvres personnelles de miséricorde envers les pauvres et les réponses plus institutionnelles aux besoins des pauvres étaient des éléments essentiels de leur vocation. Apporter la justice aux pauvres est donc un aspect crucial des vocations chrétiennes et jésuites de notre époque. Le devoir de garantir la dignité des personnes est une exigence de justice. Œuvrer pour garantir la justice aux pauvres est une nécessité pour tous, et devrait contribuer à la formulation des politiques nationales et mondiales.

3.2 La blessure sociale de l'inégalité

Le grave défi que pose la pauvreté est dû aux inégalités qui s'accumulent entre les membres les plus riches de la société et le reste de la population, tant au sein des nations qu'avec l'ensemble de la communauté mondiale. Depuis 1980, les inégalités se sont creusées dans presque tous les pays. Les bénéfices de la croissance économique ont été distribués très inégalement, en particulier à l'intérieur de chacun des pays. Dans de nombreux endroits, la richesse et les revenus du capital se sont accrus rapidement au sein d'une portion relativement restreinte de la population riche, tandis que les revenus de la classe moyenne et de ceux qui ont de faibles revenus ont progressé beaucoup plus lentement, voire pas du tout. Alors que certains pauvres maintiennent tout juste leur niveau de vie, les revenus des riches ont augmenté de façon exponentielle. En fait, moins de 100 personnes dans le monde détiennent plus de biens que la moitié de la population mondiale.¹⁰

Les pays pratiquent l'exclusion sociale différemment, en fonction de leurs histoires coloniales et révolutionnaires spécifiques, de leur démographie et de leurs croyances. Cela

Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie

¹⁰ Fonds monétaire internationale, juin 2015, *Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective*, at https://goo.gl/dfHnQE, consulté en novembre 2015.

conduit à des inégalités entre les groupes au sein des pays, et ces tendances sont valables dans le monde entier.

Les femmes sont davantage sujettes à la pauvreté et ont moins de débouchés économiques que les hommes. Dans de nombreux pays en développement, seule la moitié des femmes en âge de travailler gagne un salaire, contre 80% des hommes ; les statistiques montrent qu'un plus grand nombre de femmes que d'hommes vivent dans la pauvreté. Le taux de chômage est supérieur parmi les femmes et les femmes sont les premières à être licenciées lorsque les sociétés se trouvent en difficulté financière. Au niveau mondial, les salaires des femmes sont entre 10 et 30% inférieurs à ceux des hommes. Tous ces faits aggravent la pauvreté des femmes et élargit le fossé qui sépare hommes et femmes.

Dans la plupart des pays, les jeunes personnes sont censées travailler, devenir indépendantes, se marier et créer une famille. Le fait qu'une grande partie de la jeunesse ne soit pas capable de remplir ces attentes est un signe que l'exclusion touche de plus en plus ce groupe d'âge. Ils sont de plus en plus exclus du marché du travail, des institutions, des relations familiales et sociales et de la politique. L'exclusion des jeunes en Europe ne diffère pas de celle que l'on observe au Moyen-Orient car les jeunes, dans les deux cas, font face à des menaces similaires, tels que des taux de chômage qui sont deux fois plus élevés que ceux du reste de la population. Les personnes plus âgées, par contre, particulièrement celles qui appartiennent à des groupes socioéconomiques inférieurs, sont plongées dans l'affliction en raison de leur manque de ressources. Certaines d'entre elles continuent de travailler jusqu'à un âge très avancé et sont souvent réduites à l'indigence, parfois victimes de violence et maltraitées par la société, voire par leur famille proche.

Il en va de même pour certaines minorités ethniques marginalisées, pour les peuples autochtones et les migrants. Il arrive souvent que ces groupes aient des revenus et un patrimoine inférieurs à ceux des groupes dominants. Les jeunes et les personnes âgées au sein de ces minorités portent souvent la charge la plus lourde de la pauvreté et de l'inégalité.

L'inégalité des revenus et des richesses a bien sûr toujours existé dans les sociétés humaines. Toutefois, la croissance actuelle des inégalités est particulièrement préoccupante car elle va à l'encontre des opportunités offertes par la croissance et la productivité considérables de l'époque actuelle. Ceci est dû en partie à la façon dont la richesse facilite la génération de nouveaux actifs. Ceux qui possèdent davantage de ressources sont avantagés par rapport à ceux qui sont moins fortunés, et accumulent des revenus et des fortunes qui dépassent de loin ce que peuvent acquérir ceux qui ne possèdent rien initialement, ou très peu. La croissance des inégalités a accompagné l'apparition de marchés de concurrence imparfaite (oligopoles ou monopoles) et d'échanges financiers déréglementés. En effet, l'expansion de tels marchés et la concentration croissante de certaines industries ont provoqué la hausse des inégalités de revenus et de richesses. Par ailleurs, le fait que ceux qui possèdent d'immenses richesses peuvent accéder plus facilement au système politique et en influencer les dirigeants, peut expliquer en partie la croissance des inégalités. Les plus riches peuvent promouvoir des politiques qui leur servent et peuvent résister aux politiques qui pourraient porter atteinte à leur position. Les pauvres souffrent de ces conséquences.

La question d'un niveau "acceptable" d'inégalité devrait nous tourmenter. L'expérience de certains pays, pour une bonne part européens (comme la Suède, la Slovénie, le Monténégro, la Hongrie et la Norvège) montre que des inégalités très prononcées ne sont pas inévitables. Ces pays ont réussi à maîtriser les inégalités (mesurées à travers le coefficient de Gini) tout en maintenant un niveau de vie élevé. Par ailleurs, dans certains pays d'Amérique latine et d'Afrique, les inégalités atteignent des taux importants qui ne se réduisent pas.

Il est cependant important de noter que des choix politiques, soutenus par un engagement envers la solidarité sociale, ont permis de réduire les inégalités et de réduire les taux de pauvreté dans les pays qui ont fait de ce choix une priorité. Ceci a pu se réaliser grâce à une croissance économique associée à de nouvelles politiques innovantes de lutte contre la pauvreté. Plus particulièrement, en Amérique du Sud qui était la région où les inégalités économiques étaient les plus accentuées pendant la plus grande partie du siècle dernier, quelques pays sont devenus plus égalitaires après avoir adopté de nouvelles politiques qui aident directement les populations à faibles revenus, travaillant majoritairement dans le secteur informel de l'emploi. Cela n'a pas été obtenu aux dépens de la croissance économique, même lorsque cela a eu pour conséquence de diminuer légèrement les revenus et la richesse des membres les plus favorisés de la société.

Les inégalités qui divisent la société ont eu des conséquences morales graves. C'est une blessure qui nuit à la cohésion et à la solidarité sociales. La séparation entre très riches et très pauvres, et même entre les très riches et la classe moyenne, constitue un défi de taille à relever pour le plein épanouissement des individus et des communautés auxquelles ils appartiennent, car cette séparation crée et renforce les divisions sociales, produisant un groupe restreint de personnes au sein de la société qui a accès à des sources illimitées de biens et de possibles, alors qu'une majoritéest privée de manière persistante de telles opportunités. Malheureusement, bien que les technologies de la communication se soient améliorées, ces différentes classes sociales semblent avoir toujours moins d'occasions d'interagir et de créer des liens de solidarité. Il est difficile, en constatant ces divisions, d'imaginer comment tous les membres d'une société peuvent être liés les uns aux autres en une communauté unique. Dans certains pays, les distinctions sociales se sont pétrifiées en sociétés duales (ou en sociétés plus complexes à plusieurs niveaux), où les individus appartenant à un niveau n'interagissent jamais avec ceux d'autres niveaux, empêchant pratiquement toute mobilité sociale entre les couches sociales.

Réflexion de la tradition chrétienne

Le Concile Vatican II a affirmé cependant que Dieu désire que tous les peuples "vivent ensemble dans une seule famille" comme des frères et sœurs (GS, n. 24). Le Concile enseigne que la révélation chrétienne et les lois de la vie sociale interprétées selon une perspective plus sécularisée nous font savoir que nous dépendons les uns des autres. Nous sommes appelés à une vie partagée avec tout un chacun, et non point divisée par des inégalités qui excluent un tel nombre d'êtres humains de la jouissance des ressources que Dieu a créées et que l'ingéniosité humaine a produites. L'interdépendance est obtenue dans des communautés intimes telles que les familles, dans des communautés plus étendues telles que les nations, et mondialement avec l'ensemble de la communauté humaine. Comme Saint Paul l'a enseigné : "D'un principe unique (Dieu)... a fait le genre humain pour qu'il habite sur toute la surface de la terre " (Actes 17 : 26). Hommes et femmes ont tous une origine commune ; tous ont une destinée commune ; tous sont liés et dépendent les uns des autres sur une unique Terre. Les inégalités qui créent des divisions profondes au sein de la communauté humaine, en abandonnant des millions de personnes au désespoir de la pauvreté, s'opposent au plan de Dieu pour l'humanité et à la véritable signification de notre humanité commune. La communauté chrétienne, et en particulier la famille ignatienne, est donc appelée à travailler vigoureusement pour surmonter les inégalités qui blessent nos pays et notre monde. Lorsque ces travaux sont efficaces, ils permettent à la fois d'éliminer la pauvreté et de renforcer le bien commun qui devrait être partagé par tous.

3.3 Les risques de financiarisation contemporaine

Au cours des dernières décennies, les marchés financiers se sont considérablement étendus. Ces marchés créent des instruments financiers (actifs virtuels) qui fournissent de nouvelles occasions économiques pour les investisseurs et les consommateurs, et qui ont permis au commerce et aux flux financiers d'augmenter leur volume dans le monde. Cela a permis à une classe moyenne d'investisseurs d'économiser, de consommer, et de s'assurer. Cependant, parallèlement à ce processus de "financiarisation", l'économie est devenue de plus en plus intangible, car le volume des instruments financiers dépasse désormais de loin celui de "l'économie réelle " des biens et services. Un processus qui a démarré avec des instruments tels que des titres de créance, des obligations et des certificats de dette, s'est transformé en un système constitué d'instruments de plus en plus complexes comme les produits dérivés, les contrats futures, les swaps de devises et les contrats d'assurance couvrant un risque de contrepartie, pour n'en citer que quelques-uns. Ces instruments financiers ont également été caractérisés par des arbitrages et des fluctuations importants, et leur interconnexion peut signifier que la modification d'un prix dans une région du monde aura une incidence sur les prix dans le monde entier. En effet, bien que les investisseurs bénéficient d'opportunités élargies, ils sont également exposés à bien plus de risques, dont certains sont difficiles à détecter. Il est important de noter que ceux qui sont les plus exposés sont ceux qui possèdent les plus petits portefeuilles et qui ont l'accès le moins privilégié à l'information.

Par ailleurs, la financiarisation offre de nouvelles possibilités de manipulation et d'utilisation abusive des instruments concernés. Les gouvernements, désireux d'attirer des capitaux et d'augmenter la croissance nationale, ont souvent participé à la dérégulation des marchés financiers, en diminuant leur propre capacité à en limiter les flux et à protéger les citoyens. Les entreprises sont souvent encouragées à structurer leurs offres financières de telles sortes qu'elles créeront de nouvelles ventes ou gonfleront les prix des actifs, tout en diminuant la transparence des actifs sous-jacents. Les investisseurs individuels peuvent être attirés par des bénéfices sur le court terme qui ne contribuent pas à la croissance sur le long terme des sociétés ou de l'économie sous-jacente.

Cette tendance à la financiarisation a joué un rôle majeur dans les récentes crises financières - notamment la crise asiatique de 1998, la crise de 2008 des subprimes et la récente instabilité de la Russie et de la Chine - qui ont plongé l'économie mondiale dans l'instabilité. Par ailleurs, l'impact de la financiarisation a tendance à être inégal, bénéficiant à un nombre très limité de personnes qui peuvent investir et récolter des bénéfices, et heurtant de plein fouet une grande majorité de personnes qui subissent les instabilités qui en découlent. De la même manière, les capitaux ont tendance à se diriger vers les lieux où ils seront le mieux récompensés plutôt que vers les endroits où ils sont les plus utiles, provoquant des schémas d'investissements irréguliers dans les différentes régions. En effet les récentes évolutions soulèvent des questions graves quant à l'adéquation des marchés financiers et à leur utilité pour l'avancement du bien-être et de la justice (LS, n. 109). Des marchés et des intérêts financiers sans réglementation ne pourront fournir ni une croissance équitable, ni les biens fondamentaux dont les citoyens ont besoin, et ils les exposent souvent à des risques et une instabilité grandissants. Il n'est pas surprenant que le Pape François ait contesté ce qu'il nomme "Les idéologies qui défendent l'autonomie absolue des marchés et de la spéculation financière ". Pour traiter ces questions, le Conseil pontifical pour la justice et la paix a, à maintes reprises, appelé à un mouvement en faveur de la réglementation, aux niveaux national et international, pour renforcer la surveillance, la transparence et la responsabilité. L'attention portée à subsidiarité demande une participation plus inclusive -

aux niveaux local, national et régional – lors de la conception des nouvelles structures de réglementation.

3.4 L'injustice de la violence

À l'heure actuelle, les blessures économiques infligées par la pauvreté et l'inégalité divisent dangereusement les sociétés. Les divisions socio-économiques qui fragmentent à la fois les pays et le monde aboutissent souvent à des conflits et au déchainement de la violence. Lorsque de violents conflits éclatent, la croissance économique diminue ainsi que l'inclusion sociale. La pauvreté et les conflits convergent donc pour diminuer l'espoir et fragilisent les actions visant à inciter des changements sociaux positifs. L'aggravation des inégalités de revenus est la première tendance sur la scène mondiale, et les inégalités risquent de provoquer l'instabilité politique, la violence et des conflits. Un cercle vicieux d'injustice économique fait planer la menace d'une souffrance humaine accrue et du désespoir.

Nous pouvons distinguer plusieurs canaux à travers lesquels l'injustice économique est liée aux conflits et à la violence. D'abord, l'extrême pauvreté en elle-même enfreint la dignité de ceux qui en pâtissent. Lorsqu'une société possède les ressources pour diminuer la pauvreté et augmenter la qualité de vie, comme c'est le cas de nos jours, et qu'elle ne le fait pas, ce manquement est en soi une violence infligée aux pauvres. Les schémas actuels d'inégalité croissante violent la dignité des laissés pour compte.

D'autre part, la concentration de revenus et de richesse dans les mains d'un petit nombre peut leur donner le monopole du pouvoir pour contrôler l'orientation des changements économiques, provoquant de ce fait une plus grande polarisation du pouvoir et augmentant le risque d'un délitement de la société. Ces schémas de polarisation sont souvent transmis d'une génération à l'autre, donnant naissance à un surcroît de privations pour les jeunes membres de la société, qui à leur tour peuvent provoquer de nouvelles turbulences sociales. Une distribution inégale des parts de pouvoir structurant la société peut également exclure d'importants groupes de population qui ne partageront pas les ressources de la société, et être la cause d'un désespoir économique. L'inégalité économique et l'exclusion augmentent les pressions qui aboutissent à la migration. En effet, une grande partie des migrations au sein d'une région et les migrations extérieures dans tous les continents, ainsi que les migrations de ces régions vers le nord, sont causées par la façon dont la pauvreté et l'exclusion sociale ont rendu la vie invivable pour ceux qui migrent. Ces migrants fuient la violence. Les conflits et la guerre sont également les causes principales du déplacement des réfugiés, plus nombreux de nos jours que que tous ceux qui ont lieu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En second lieu, l'injustice économique devient une forme de violence lorsque les privilégiés utilisent leur pouvoir pour cultiver la pauvreté des autres ou même pour déposséder les pauvres du peu qu'ils possèdent. Ceux qui sont au sommet de la société ont parfois obtenu leur richesse en s'emparant des terres ou d'autres ressources matérielles dont les pauvres et leurs familles ont besoin. Le processus d'accaparement des ressources peut être soutenu par la loi, la police et même par la force militaire. Les populations autochtones sont souvent les victimes d'usurpations violentes et d'appauvrissement. Un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, chassés de leurs foyers par les guerres civiles au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie montrent comment la pauvreté peut être la conséquence directe de l'utilisation injuste du pouvoir.

En troisième lieu, les grandes sociétés et les principales institutions financières jouent un rôle important dans la détermination des dynamiques économiques qui peuvent conduire soit

aux conflits soit à une vie paisible. Ces puissances importantes ont la capacité d'œuvrer pour améliorer la vie des pauvres mais leurs actions peuvent tout aussi bien aboutir à des violences physiques concrètes sous forme d'exploitation, d'exclusion de la vie civile, d'expulsion des terres, ou de spoliation des ressources nécessaires à l'existence. D'autre part, les Etats ont perdu une partie de leurs capacités à modeler les grandes structures de manière à tempérer l'impact des multinationales et des capitaux financiers spéculatifs. Les situations où les Etats sont incapables de contrôler les différentes formes de violence étatique se sont également multipliées. On ne peut nier que les violences qui se déchaînent lorsque les riches et les puissants imposent leur domination sur les pauvres et les faibles ne sont pas nouvelles; c'est un fait historique. L'exclusion sociale qui fait partie des inégalités actuelles, cependant, rend les liens entre l'injustice économique et les conflits particulièrement poignants au regard de la multiplication des ressources à notre disposition.

Les actions adoptées par les Etats, les sociétés et les institutions financières peuvent également avoir des résultats culturels incontestables. Ces effets peuvent être soit positifs soit négatifs. Lorsque les grandes institutions traitent les personnes humainement, elles favorisent les efforts visant à lutter contre la pauvreté et l'inégalité. Mais, lorsque ces mêmes institutions nient la dignité des personnes en pratiquant la discrimination raciale, ethnique, religieuse, culturelle ou de classe, leurs actions portent atteinte à la dignité et même aux vies de ceux qu'elles touchent. Les pauvres sont particulièrement vulnérables aux discriminations de type culturel et ethnique. Mais ils sont impuissants. Ils n'attendent pas les bras croisés que d'autres viennent à leur aide. Ils sont les protagonistes de la lutte qu'ils mènent pour améliorer leurs vies.

Réflexion du point de vue de la tradition chrétienne

La pauvreté et l'inégalité infligent des violences à de nombreuses personnes et engendrent une grande partie des conflits et des guerres qui ravagent le monde à l'heure actuelle. L'appel du Christ à ses disciples leur demandant d'être des artisans de la paix est donc étroitement lié à l'appel de la promotion de la justice. La paix et la justice sont liées dans les combats pour rendre le monde plus humain et tel que Dieu le désire, tout comme l'injustice et la violence sont des formes corrélées d'agression coupable. Le peuple d'Israël savait que dans le monde à venir, lorsque les promesses de Dieu seront réalisées, l'élimination de la violence et la victoire de la justice iraient main dans la main. Comme les Psaumes le proclament, Dieu appelle l'humanité à un destin où l'injustice et la violence seront surmontées, un monde où :

Amour et vérité se rencontrent Justice et paix s'embrassent; La justice surgira de la terre; La justice regardera du haut des cieux (Psaume 85, 11-12).

Ce lien entre la justice et la paix a été réaffirmé par Vatican II, lorsque le Concile a enseigné que "des différences économiques et sociales excessives entre les membres de l'unique famille humaine" ne portent pas seulement atteinte à la dignité de la personne humaine, mais menacent également "la paix sociale et internationale" (GS, n. 29). La justice et la paix sont toutes deux enracinées dans le commandement de Dieu "Aime ton prochain comme toi-même" (Lévitique 19 : 18, Marc 12 : 31). Les niveaux de pauvreté et d'inégalité qui créent de profondes fractures entre les personnes sont incompatibles avec les exigences les plus fondamentales de la moralité chrétienne. Le double appel de Jésus à apporter la bonne nouvelle aux pauvres et à être des artisans de la paix pose un défi à l'Église, à la famille

ignatienne, et à toutes les personnes de bonne volonté qui œuvrent sans relâche à l'élimination de la pauvreté et des profondes inégalités qui portent atteinte à la dignité d'un si grand nombre à notre époque.

3.5 La fragilité ignorée de notre maison commune

Comme le Pape l'a déclaré dans *Laudatio Si*, le taux d'extraction des ressources naturelles ne peut être soutenu. Les analyses scientifiques indiquent que la stabilité écologique et le bien-être humain seront gravement menacés si la consommation continue de croître au même rythme. À présent, les dynamiques de l'activité économique, telles que l'extraction excessive de minerais, la surpêche, le déboisement, etc. nuisent à la fois à l'environnement et aux pauvres. **Pourtant, la désintégration de l'environnement et de la société peut être évitée si nous prenons connaissance de ces dangers et si nous agissons concrètement pour éviter ces périls.** Les capacités limitées de la planète à traiter les résidus nocifs sont un aspect de ce problème qui met en danger notre planète, et qui croîtra exponentiellement si rien n'est fait. Les solutions technologiques peuvent aider, mais elles peuvent elles aussi causer des dommages bien plus grands comme cela s'est souvent produit dans le monde.

Les conséquences nocives d'une utilisation exagérée ou erronée des ressources sont elles aussi inégalement distribuées. La dégradation de l'environnement affecte presque toujours les pauvres avec la plus grande gravité. L'impact déséquilibré de la dégradation environnementale sur les pauvres a fait l'objet de discussions menées par l'équipe d'experts réunis pour la Mission jésuite et l'écologie dans son étude de 2011, *Guérir un monde blessé* (*Healing a broken world*). Les pauvres sont plus exposés aux risques naturels et à la modification des conditions environnementales, précisément en raison du fait de leur pauvreté qui les rejette aux périphéries de la société et qui les empêche d'adopter des mesures en vue de se protéger contre les risques et les changements. En quelques mots, ils sont plus vulnérables aux effets de la pollution, du déboisement, de la désertification et de l'érosion des sols.

Plus particulièrement, les pauvres sont davantage susceptibles d'être exposés aux dommages causés par des pratiques non durables en agriculture, par l'abattage commercial des arbres, la pêche et l'extraction minière qui menacent l'air, l'eau et les ressources du sol. Ces préjudices sont fréquemment produits par les activités de grandes industries extractives, par les compagnies minières et les industries agroalimentaires, mais ils sont également en partie causés par les actions que les pauvres adoptent pour survivre, comme l'utilisation de bois forestiers pour cuire leurs repas. Tous ces problèmes peuvent contribuer à élargir le cycle des problèmes environnementaux.¹¹

Par ailleurs, le contrôle des ressources naturelles, comme l'eau et les sols, a tendance à bénéficier aux intérêts des puissants, et à augmenter les pressions écologiques que doivent subir ceux qui sont moins favorisés. Il est rare que les groupes commerciaux ne soient pas concernés par le fait de limiter leurs activités et leur production en fonction de leurs effets sur l'environnement, car de telles limitations peuvent menacer leurs profits. De nombreux groupes commerciaux puissants apportent des contributions importantes à l'ensemble de la croissance économique des pays où ils déploient leurs activités et aux gouvernements de ces pays. Grâce à ces contributions, les gouvernements qui devraient réglementer de telles activités commerciales préfèrent cependant élargir leurs privilèges. Ces privilèges peuvent

_

¹¹ Secrétariat de la justice sociale et de l'écologie, 2011, *Guérir un monde blessé*, à http://goo.gl/Jn87x0, consulté en novembre 2015.

produire des dynamiques qui incitent à déplacer les populations locales, en les forçant à migrer. Les personnes déplacées sont souvent composées de peuples autochtones, de colons ou d'agriculteurs sans terre et de pauvres ruraux. Tout cela résulte en une perte additionnelle de ressources et d'opportunités économiques, créant ainsi un cercle vicieux où la pauvreté produit une plus grande vulnérabilité, qui à son tour produira une plus grande pauvreté (LS, n. 52). Ainsi, les actions conjuguées des Etats et des grandes entreprises ont souvent une incidence sur les ressources et l'environnement, et aggravent la pauvreté et les inégalités, l'instabilité de l'environnement et les problèmes sanitaires.

Comme le reconnaît *Laudatio Si*, les menaces environnementales qui planent sur les moyens d'existence et la vie des plus vulnérables peuvent se présenter sous d'autres formes encore. Les pauvres sont particulièrement exposés aux effets nocifs des sécheresses et des inondations périodiques. Ils sont également vulnérables au dérèglement climatique qui peut transformer les conditions de vie et limiter leur accès aux ressources naturelles. Nous sommes les témoins de la multiplication des catastrophes naturelles telles que les ouragans et les typhons. La hausse du niveau de la mer causée par le changement climatique déplacera probablement des millions de personnes au cours des prochaines décennies. La plupart d'entre elles ne seront sans doute pas capables de retrouver leur logement précédent. Cet effet aggrave la hausse de la pauvreté intergénérationnelle dans le monde. **Nous pouvons donc nous attendre à voir des millions de personnes se transformer en réfugiés en raison de la dégradation environnementale.** Un grand nombre des victimes sont (et seront) pauvres et vulnérables, et leur déplacement aggravera leur situation.¹²

Éviter ce cycle de dégradation environnementale, de vulnérabilité économique et de pauvreté accrue, est un enjeu majeur qui se pose à tous les pays et toutes les communautés. Effectuer les modifications nécessaires signifie limiter la dérégulation des marchés à l'égard de l'environnement. Les marchés n'ont pas la conscience sociale nécessaire pour promouvoir le bien commun d'un environnement stable qui est partagé de façon inclusive et juste.

Réflexions du point de vue de la tradition chrétienne

Le récit biblique de la création célèbre le bien intrinsèque de toutes les ressources naturelles et de toutes les espèces vivantes sur terre. Tout comme la Bible qui déclare que "Dieu vit tout ce qu'il avait fait et cela était très bon " (Genèse 1 : 13), nous devrions regarder toutes les ressources et les êtres vivants sur Terre et voir à quel point ils sont bons. Les activités économiques, les politiques et les institutions que nous créons doivent respecter la valeur inhérente des ressources naturelles et des êtres vivants sur terre. La création telle qu'elle est racontée par la Genèse nous dit également que les êtres humains possèdent une valeur réellement sacrée.

Dieu a créé l'humanité à son image À l'image de Dieu, il la créa ; Homme et femme il les créa. (Genèse 1 : 27)

Ainsi, les actions économiques, les politiques et les institutions devraient servir la dignité sacrée de tous les hommes et de toutes les femmes. Le récit biblique nous présente donc une vision morale et religieuse qui peut nous aider à façonner la vie économique mondiale de telle sorte qu'elle s'efforce simultanément de protéger l'intégrité de l'environnement et le bien-être de tous les êtres humains. En termes bibliques, nous sommes appelés à respecter la

Promotio Iustitiae, n° 121, 2016/1

¹² Banque mondiale, 2013, *Turn Down the Heat: Climate Extremes, Regional Impacts, and the Case for Resilience*, à http://goo.gl/ZUKeEv, consulté en novembre 2015.

valeur inhérente de la terre, "à la cultiver et à s'en occuper " (Genèse 2 : 15), et à respecter l'image de Dieu en chaque personne. Comme la Charte de la Terre l'exprime, "il est impératif que nous, peuples de la Terre, déclarions notre responsabilité les uns envers les autres, envers la communauté de la vie, ainsi qu'envers les générations futures. "¹³ Bien qu'il puisse y avoir des tensions entre ces valeurs, les chrétiens et tous ceux qui respectent à la fois les êtres humains et la Terre doivent veiller à les défendre dans une économie mondiale durable.

Malheureusement, la Terre et une grande partie de sa population n'ont pas été traitées de façon responsable. La Terre et ses peuples ont été victimes de mauvais traitements, souvent par les activités économiques. Les activités humaines ont aggravé les conflits qui apparaissent au sein de la nature en raison de sa finitude. Le monde de la nature a subi ainsi les conséquences de la corruption causée par l'irresponsabilité et le péché des hommes. Malgré tout, les chrétiens espèrent que l'amour rédempteur de Dieu et la coopération obtenue à travers des actions humaines collectives, permettront non seulement à l'espèce humaine mais aussi l'ensemble de la nature de retrouver leur intégrité dans une nouvelle création. Saint Paul a écrit que, certes, "la création tout entière gémit maintenant encore dans les douleurs de l'enfantement," Dieu à travers le Christ a promis que "la création tout entière sera libérée de l'esclavage de la corruption pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu" (Romains 8 : 21-22). Les chrétiens espèrent donc qu'à la fois l'humanité et le monde de la nature retrouveront la bonté que Dieu leur a conférée au moment de la création et qu'ils atteindront une intégrité nouvelle et plus profonde grâce à l'action rédemptrice du Christ. Dieu promet la rédemption à la fois aux êtres humains et à l'ensemble du cosmos. Les êtres humains sont appelés à répondre à cette promesse en travaillant à la réconciliation entre les villes, les nations et les peuples divisés. De façon similaire, nous sommes appelés à éviter d'une part de causer d'autres dommages à l'environnement qui nous entoure et d'autre part à œuvrer pour restaurer l'intégrité de l'environnement mondial. La réponse aux défis de la justice économique devra donc être liée à un approfondissement de la responsabilité écologique.

.

¹³ Commission de la Charte de la Terre, *La Charte de la Terre* à http://goo.gl/NSMB49, consulté en novembre 2015, voir Préambule. La Charte de la Terre a été lancée le 29 juin 2000 par la Commission de la Charte de la Terre, une entité internationale indépendante, à l'occasion d'une cérémonie à la Hague. Elle a été le fruit d'un dialogue mondial, qui a duré dix ans sur les valeurs et les objectifs communs. Le projet de la Charte de la Terre a commencé à l'initiative des Nations Unies, mais a été poursuivi et porté à terme par la société civile.

4. Une nouvelle vision

Il est nécessaire de trouver une réponse efficace à ces défis que posent la pauvreté, les inégalités, la dérégulation de la finance, les conflits sociaux et la dégradation environnementale, en la structurant autour d'une vision forte du bien commun. En participant au bien commun, les personnes se lient les unes aux autres en partageant une vie sociale, et en accomplissant leur dignité humaine. La promotion efficace du bien commun neutralise les graves menaces que font peser la pauvreté, l'inégalité et les conflits sociaux sur la dignité humaine. Ces menaces brisent la société, affaiblissent et parfois détruisent les liens sociaux que la dignité exige. De façon similaire, la promotion du bien commun s'oppose aux menaces environnementales en soutenant les interconnexions profondes qui existent entre les personnes et le monde naturel dans une communauté écologique partagée. Une vision du bien commun des communautés humaines et naturelles sera donc une directive essentielle pour la réponse aux enjeux abordés par le Pape François.

4.1 Le bien commun de nos jours

L'idée du bien commun a une longue histoire, mais on ne sait pas très bien ce qu'elle signifie. Nous pouvons décrire le bien commun comme le réseau des valeurs sociales partagées par tous les membres d'une communauté au degré minimal de partage qu'exige leur humanité commune. C'est un bien qui profite simultanément à la communauté et à chacun de ses membres. Par exemple, un environnement sain et durable est un bien commun. Lorsque cette sorte d'environnement existe, il profite à la fois à l'ensemble de la communauté et à chacun de ses membres. Ou en termes négatifs, un environnement pollué ou qui se dégrade est un mal commun – il est nocif à l'ensemble de la communauté et également à chaque membre de la communauté. Un bien authentiquement commun ou partagé n'équivaut pas à la somme totale de biens possédés par chaque membre de la société.

C'est une erreur par exemple d'associer le bien commun à la somme des revenus des membres individuels de la société. Ainsi le produit intérieur brut par habitant d'une société mesure partiellement le bien-être d'une société, et ne mesure que partiellement le bien commun. Il ne tient pas compte de la manière dont le PIB est distribué entre les membres de la société. Une société où un nombre très réduit de personnes possède pratiquement tout et où de très nombreuses personnes sont très pauvres n'a pas atteint le bien commun. Il existe malheureusement des pays de nos jours où le PIB total a augmenté alors que certains citoyens s'appauvrissent ou se retrouvent dans la misère. C'est ce qui arrive dans certaines régions de l'Afrique subsaharienne. Dans de tels cas, le PIB total n'indique pas comment la croissance augmente les bénéfices de chacun des membres de la société. Certains risquent d'être oubliés et se retrouvent avec une part insuffisante de la prospérité ou sans la moindre part. Le bien-être global n'est donc pas forcément un bien réellement commun. Les défauts de l'approche globale suggèrent qu'une compréhension normative du bien commun devrait inclure à la fois des critères cumulatifs et distributifs. Selon les mots du Pape Jean-Paul II, le bien commun est le "bien de tous et de chaque individu." (SRS, n.38). Car pour qu'un bien soit vraiment commun, tous les membres de la société considérée doivent y participer, au moins au niveau minimum qu'exige l'humanité qu'ils partagent avec d'autres hommes et femmes.

Le bien commun n'équivaut donc pas aux bénéfices qui reviennent à ceux qui possèdent une propriété privée. Ce n'est la possession privée d'aucun membre individuel de la

communauté ou d'un petit groupe qu'elle contient. C'est la raison pour laquelle il se nomme bien *commun*. La façon dont le bien commun est lié au bien des membres individuels de la société obéit aux règles de la justice. La justice, bien sûr, est en elle-même un concept complexe. La tradition catholique intellectuelle qui remonte d'abord à Saint Thomas d'Aquin puis aux penseurs grecs de l'antiquité tels qu'Aristote distingue plusieurs significations de la justice qui peuvent éclairer les défis mondiaux qui nous assaillent. La justice commutative exige l'égalité et la réciprocité des échanges entre des individus particuliers ou des petits groupes. La justice commutative exige des échanges mercantiles justes et interdit de dérober ce qui revient de droit à un autre. Concrètement, cela veut dire que les employeurs paient leurs employés un salaire qui équivaut à leurs contributions¹⁴.

Il existe également d'autres normes de justice qui devraient réglementer la relation entre le bien commun d'une société et le bien des membres individuels d'une société. Saint Thomas d'Aquin nomme ces autres types de justice "justice générale" et "justice distributive". La "justice générale" peut de façon plus concrète être nommée "justice basée sur le principe de contribution", car elle énonce les devoirs qu'ont les personnes de contribuer au bien commun de leur société. La "justice basée sur le principe de contribution" exige que les individus accumulent et maintiennent le bien partagé de leur société. Elle exige donc que les citoyens participent activement à la vie de leur communauté, en ne travaillant pas uniquement pour leur propre bien, mais également pour satisfaire les besoins de base de leurs concitoyens pauvres, pour générer des emplois pour les chômeurs, pour surmonter les dynamiques de discrimination et d'exclusion, pour protéger la qualité de l'environnement et pour produire d'autres biens qui peuvent contribuer à la qualité de la société.

La justice distributive est l'inverse de la justice basée sur le concept de contribution. Elle réglemente la façon dont le bien commun de l'ensemble de la société devrait être distribué ou rendu accessible à ses membres. La justice distributive aborde la façon dont la société permet à ses membres de bénéficier des biens que la vie commune de ses membres rend possibles. Elle appelle à l'allocation de ressources sociales en fonction des contributions des personnes au bien commun à travers leur travail et leur créativité. Il est très important dans notre contexte mondial actuel qu'elle appelle à la distribution de la richesse et des ressources du monde afin que les besoins de base de chaque personne soient satisfaits à un niveau qui garantisse leur dignité humaine.

Le besoin d'accumuler et de distribuer justement le bien commun exige donc que les résultats positifs de la croissance économique d'un pays profitent à tous les membres de la communauté. Lorsque la croissance ne profite qu'à quelques-uns, elle ne favorise pas le bien commun et n'est pas justement distribuée. Afin de déterminer si la croissance économique sert le bien commun, nous devons donc nous demander qui en profite et qui n'en profite pas. Si un grand nombre de personnes ne participe pas aux bénéfices que la croissance produit, cette croissance ne sert pas le bien commun. Ceci est encore plus évident si certaines personnes ne sont pas simplement mises à l'écart, mais clairement exclues en raison de leur

_

¹⁴ Savoir à quoi correspond un salaire juste est une question complexe qui n'est pas traitée de façon appropriée dans ces brefs commentaires. Consulter John A. Ryan, *A Living Wage*, édition révisée et abbrégée (New York: Macmillan, 1920), esp. chap. III, "A Personal Living Wage" pour une étude sérieuse qui a eu une grande influence sur l'engagement catholique dans le mouvement ouvrier aux États-Unis.

¹⁵ Voir Saint Thomas d'Aquin *Summa Theologiae* II-II, q. 58, art. 6. Le terme "Justice basée sur le principe de contribution" est utilisé à la place de la justice générale par la Conférence des Evêques catholiques des Etats-Unis dans leur lettre pastorale, *Economic Justice for All: Catholic Social Teaching and the U.S. Economy*, n. 71, à http://goo.gl/3L0dSl, consulté en octobre 2015.

race, de leur sexe, de leur ethnie ou de leur religion. Une exclusion active de ce genre non seulement humilie ceux qui sont exclus, mais fracture également la communauté dont ils devraient faire partie.

Selon la tradition biblique, ceux qui sont ainsi exclus sont souvent mentionnés comme les "orphelins, la veuve et l'étranger parmi vous " (voir par exemple Deut. 11 : 14, 26 : 12 ; Jer. 22 : 3 ; Zech. 7 : 10). Les prophètes d'Israël et Jésus de Nazareth nous rappellent constamment que c'est le devoir de la justice de répondre aux besoins de la veuve, de l'orphelin, et de l'étranger, que nous pourrions nommer de nos jours les pauvres, les marginalisés et les migrants. En termes profanes, nous pouvons dire que, lorsque les personnes ne peuvent partager le bien commun, leur dignité en tant que membres de la famille humaine est injustement bafouée. Ainsi, les exigences de la justice et du bien commun de nos jours nous demandent d'œuvrer dans le but de satisfaire les besoins de tous ceux qui sont pauvres ou qui ne bénéficient pas de la croissance remarquable qui se poursuit dans le monde.

La tradition catholique souligne également que le bien commun a d'importantes dimensions institutionnelles. Cela est évident à travers la pensée catholique sociale récente qui définit le bien commun comme "la somme des conditions de la vie sociale qui permettent aux groupes sociaux et à chacun de leurs membres individuels de pouvoir s'épanouir facilement et pleinement." ¹⁶ Les "conditions de la vie sociale" mentionnées ici sont les institutions sociales et les structures qui permettent aux membres de la société d'atteindre leur bien-être. Lorsque ces institutions atteignent ce résultat, elles promeuvent le bien commun et sont elles-mêmes des éléments essentiels faisant partie du bien commun.

L'importance de ces considérations institutionnelles est évidente lorsque nous remarquons que les discussions politiques récentes ont souligné que le marché doit être guidé par d'autres institutions sociales et gouvernementales pour le bien-être fondamental de tous. Nous avons noté ci-dessus que, récemment dans de nombreux pays, la croissance économique a été substantielle. Les institutions en faveur des marchés libres ont souvent favorisé cette croissance et fait sortir les peuples de la pauvreté. Mais un PIB agrégé en hausse risque de ne pas profiter à certains membres de la communauté condamnant certains à un grave dénuement. Lorsque cela arrive, le bien commun et la justice ne sont pas au rendez-vous. Les institutions non commerciales devront intervenir pour faire en sorte que les résultats de la croissance soient accessibles à tous au niveau exigé par leur dignité humaine. Élaborer des politiques à la fois pour les institutions gouvernementales et non gouvernementales qui complètent les effets du marché de cette manière est essentiel pour répondre justement aux défis de notre époque.

La promotion du bien commun exige donc que l'on évalue la façon dont les multiples institutions sociales accordent à certains une plus grande part du bien total, à d'autres de plus petites parts, et à d'autres encore, aucune part. L'accumulation et la distribution justes du bien commun exigent que les institutions économiques, politiques et sociales soient

_

¹⁶ Cette définition a d'abord été présentée en 1961 dans l'Encyclique *Mater et Magistra* du Pape Jean XXIII, puis a été fréquemment répétée dans les enseignements successifs de l'Église. Voir Jean XXIII, *Mater et Magistra*, n. 65, dans David J. O'Brien et Thomas A. Shannon, eds., *Catholic Social Thought: The Documentary Heritage*, edition augmentée (Maryknoll, NY: Orbis Books, 2010), 98. Cette definition est citée dans le Concile Vatican II, *Pastoral Constitution on the Church in the Modern World (Gaudium et Spes*), n. 26, Vatican II, *Declaration on Religious Freedom (Dignitatis Humanae*), n. 6, *Catechism of the Catholic Church*, n. 1906, and *Compendium of the Social Doctrine of the Church* (n. 164).

structurées de telle sorte qu'elles génèrent suffisamment de ressources pour soutenir le bien-être de tous (une question de productivité et d'agrégation) et pour garantir que tout un chacun puisse partager les biens produits (une question de distribution et d'accès). Différentes sortes de biens doivent être produits et distribués pour servir le bien-être humain: alimentation, soins médicaux, emplois, éducation, participation politique, environnement durable, etc. Le revenu pécuniaire n'est pas en soi une mesure suffisante. Malheureusement, de nos jours un trop grand nombre de personnes n'ont pas suffisamment accès à ces biens essentiels malgré une croissance économique significative. Le fait que plus d'un milliard de personnes vivent en situation d'extrême pauvreté, qu'un si grand nombre d'enfants aient faim, et qu'un si grand nombre n'aient pas accès à l'éducation et aux soins médicaux indique que l'injustice est une regrettable réalité de notre monde actuel. Les effets négatifs de l'activité économique qui menace souvent l'environnement sont trop nombreux pour être écologiquement durables. Façonner la croissance afin qu'elle serve le bien commun, exige donc que l'on crée des institutions et des politiques qui permettront d'affronter ces menaces.

Les normes morales du bien commun et de la justice appellent également des initiatives pour remédier aux maux causés par les profondes inégalités de notre époque. Des inégalités prononcées fragmentent la société et peuvent causer de réels préjudices à ceux qui se trouvent au bas de l'échelle. Les inégalités minent les relations positives de solidarité entre les membres de la société qui constituent un aspect crucial du bien commun. Le Pape Jean-Paul II a nommé la solidarité une vertu qui conduit à "une détermination ferme et persévérante à s'engager en personne pour le bien commun. " (SRS, n.38). Par exemple, la solidarité d'un patriotisme correctement ordonné lie les citoyens à travers un lien de loyauté mutuelle. Leurs préoccupations au sujet de leurs concitoyens surgissent, car ils reconnaissent qu'ils partagent un destin commun enraciné dans leur histoire, leur géographie, et une interaction politique partagées. Reconnaître ce destin partagé leur permet de comprendre que le bien-être de chaque citoyen et celui des autres sont interdépendants. Cette prise de conscience mutuelle entre les concitoyens est ce que l'on appelle la solidarité. À notre époque de plus en plus mondialisée, la façon dont le destin des personnes est partagé d'une frontière à l'autre appellera une forme analogue de solidarité de portée mondiale, et basée sur la reconnaissance que nous sommes tous les membres d'une famille humaine.

À la fois à l'intérieur et hors des frontières, une telle solidarité est une expression importante de l'amour du prochain auquel les chrétiens sont appelés. Le Pape Jean-Paul II a affirmé que la "solidarité est sans aucun doute une vertu chrétienne" et qu'il existe "de nombreux points de contact entre la solidarité et la charité qui est sans aucun doute la caractéristique des disciples du Christ" (voir Jn. 13: 35). (SRS, n- 40). Tous les chrétiens doivent donc travailler essentiellement à la construction du bien commun et à la création d'institutions et de politiques qui le soutiendront. Tant au sein des pays qu'entre eux, la solidarité morale nécessaire pour faire progresser le bien commun est menacée par de profondes inégalités. L'inégalité peut provoquer une situation où le petit groupe au sommet de la hiérarchie est peu concerné par ce qui arrive à la majorité en dessous de lui, et n'est pas du tout intéressé au destin de ceux qui se trouvent au plus bas de l'échelle. Les inégalités de revenu et de richesse peuvent saper les efforts pour éviter et de surmonter la pauvreté. Lorsque les activités économiques sont fondées sur le savoir comme elles le sont aujourd'hui, ceux qui possèdent l'éducation et le savoir-faire qui leur permettent de maîtriser les flux de technologie et de capitaux en recueilleront des bénéfices en quantités disproportionnées. Un nombre considérable de personnes moins éduquées sera laissé pour compte, possédera beaucoup moins, et devra souvent affronter sur le long terme chômage, pauvreté et le

désespoir qui les accompagne. La solidarité et l'engagement envers le bien commun exigent donc des efforts pour réduire les inégalités et surmonter simultanément la pauvreté.

4.2 Les institutions pour le changement : les Etats, la société civile, et les réseaux mondiaux pour la justice

Avec la mondialisation, de tels efforts exigeront des initiatives et des institutions qui s'étendent au-delà des frontières nationales. Déjà en 1963, le Pape Jean XXIII, dans son Encyclique Pacem in Terris, concluait que les institutions qui régissent les interactions transnationales économiques et politiques n'étaient "pas à la hauteur de la tâche consistant à promouvoir le bien commun de tous". Pour répondre à cette exigence, il appelait à la création d'institutions de gouvernance qui ont une puissance transnationale et qui ont les capacités de poursuivre efficacement le bien commun mondial (PT, n.135, et n.138). Jean XXIII a exprimé son soutien aux Nations Unies. Benoit XVI est allé plus loin en 2009 dans son Encyclique Caritas in Veritate, lorsqu'il déclarait que l'interdépendance croissante mondiale exigeait de réformer les Nations Unies et d'autres institutions régissant l'économie et les finances internationales afin de donner un pouvoir réel aux premières (CV, n. 67). À la suite de Jean XXIII et de Benoit XVI, nous pouvons conclure que les institutions de gouvernance régionale et mondiale doivent être sensiblement renforcées afin de garantir la justice et le bien commun.

Simultanément, ces institutions de gouvernance devront également respecter les différences nationales et culturelles. Des tensions peuvent parfois apparaître entre les objectifs visant à réaliser la justice et le bien commun aux niveaux régional et mondial et le besoin de respecter l'identité spécifique et la liberté des personnes aux niveaux local ou national. La tradition de la pensée sociale catholique tient compte de cette tension à travers le principe de subsidiarité¹⁷. Ce principe affirme que les plus petites organisations qui sont plus proches des personnes et des communautés devraient être les agents du changement social chaque fois que cela est possible. Ce principe exige donc que les institutions mondiales de gouvernance respectent l'autodétermination des États souverains, la spécificité des communautés culturelles particulières et la richesse du tissu que composent les nombreuses instances qui constituent la société civile de nos jours. En effet, les institutions régionales ou mondiales devraient aider (subsidium) un plus grand nombre de communautés locales et la société civile à faire progresser le bien commun, plutôt que d'absorber ou remplacer ces organisations locales (PT, n. 140-141). Cependant, si les communautés nationales et la société civile ne peuvent ou ne désirent pas adopter les mesures nécessaires pour garantir le bien commun, les organisations régionales et mondiales de gouvernance peuvent avoir l'obligation d'adopter ces mesures. Le bien commun des communautés nationales et culturelles doit donc être considéré dans le cadre du bien commun et d'une solidarité plus étendue de la communauté humaine mondiale. Cette solidarité étendue peut rendre nécessaire une intervention transnationale si les exigences de justice et de bien commun étendus l'imposent. Les engagements vis-à-vis du bien commun mondial et le respect des identités des différents peuples et nations, sont donc complémentaires (PT, n. 139). La subsidiarité exige le respect des personnes locales à moins que le besoin d'une solidarité humaine plus inclusive n'oblige à ce qu'il en soit autrement.

Les Etats ont donc des rôles importants à jouer pour faire progresser le bien commun. Par exemple, les gouvernements nationaux ont la responsabilité importante d'encourager la

Promotio Iustitiae, n° 121, 2016/1

¹⁷ La déclaration classique sur le principe de subsidiarité dans la pensé sociale catholique apparait dans *Quadragesimo Anno*, nos. 79-80 de Pii XII.

création de villes et de régions durables à travers des mesures d'incitation, des budgets d'achat, et des projets d'infrastructures. Ils peuvent permettre aux économies locales de devenir écologiquement durables en abandonnant progressivement les subventions pour l'énergie, en appliquant des mesures pour l'efficacité énergétique et des limites d'émissions, en améliorant ainsi les conditions de vie des populations rurales et urbaines tout en protégeant l'environnement. Les organisations interétatiques telles que l'Union européenne et l'Union africaine ont des rôles essentiels, tout comme les agences multilatérales financées par les états. La Banque mondiale a récemment fixé le but d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030 en promouvant la prospérité partagée à travers la réduction des inégalités. 18

Les mesures prises par les gouvernements et les organisations intergouvernementales ne suffiront cependant pas. En effet, les Etats faibles tout comme les Etats extrêmement puissants peuvent passer sous le contrôle d'élites restreintes dont la puissance économique et financière permet à l'Etat d'exploiter son propre peuple au lieu de le servir. **Une forte participation de la société civile est essentielle pour éviter cet usage pervers du pouvoir gouvernemental**. Des actions provenant de la base et déployées par la société civile sont très souvent nécessaires pour lutter contre la pauvreté extrême et la dégradation de l'environnement.

Ces dernières années ont montré que faire progresser la justice économique mondiale et prendre soin de l'environnement sont des responsabilités qui incombent à de nombreuses instances différentes. L'ordre mondial actuel est structuré autour d'Etats-nations, d'entités intergouvernementales telles que les Nations Unies et leurs contreparties régionales, ainsi qu'autour de multinationales et d'institutions financières. Les organisations non gouvernementales jouent un rôle de plus en plus importants par le biais de leurs activités de plaidoyer concernant des questions telles que la pauvreté, l'inégalité, et la protection de l'environnement. Ces dernières années, le rôle des organisations non gouvernementales de nature internationale (INGO) s'est amplifié dans le domaine de la promotion de la justice mondiale et du bien commun. Le nombre d'agences non gouvernementales a considérablement augmenté ces dernières années.

Nombre de ces organisations œuvrent pour surmonter la pauvreté, l'inégalité et la dégradation de l'environnement ou pour remettre en question la politique des Etats ou des élites économiques sur ces sujets. Ces ONG possèdent les compétences nécessaires pour agir en tant que partenaires des Etats et des organisations inter-étatiques. Les instances formées par des pauvres leur permettent de lutter eux-mêmes activement contre l'exploitation. Les groupes communautaires peuvent aider les personnes à s'organiser pour accéder aux terres et à prendre soin des ressources naturelles et de l'environnement. Certaines d'entre elles travaillent directement sur le développement, en promouvant la justice économique pour les pauvres et pour des groupes spécifiques de la société, tels que les femmes, les enfants et la jeunesse. D'autres organisations de la société civile promeuvent les droits humains et la bonne gouvernance nécessaires à la progression de la justice tant économique que politique. Et d'autres encore s'occupent directement de questions environnementales.

Ces institutions, qu'elles soient nationales, intergouvernementales ou non gouvernementales, doivent veiller à ce que leurs activités ciblent la réalisation d'un développement juste, pacifique et durable. Cela implique que ces institutions collaborent à

_

¹⁸ Voir Banque mondiale, *Global Monitoring Report 2014/2015: Ending Poverty and Sharing Prosperity* (Washington, DC: World Bank Group, 2014), à http://hdl.handle.net/10986/20330, consulté en octobre 2015.

l'élaboration de structures mondiales sociales et de règles économiques qui serviront le bien commun plutôt que le bien privé de ceux qui possèdent davantage de pouvoir. Les ONG mondiales qui sont fortement engagées à l'égard du bien commun économique et écologique ont un rôle important à jouer dans ce domaine.

De nombreuses ONG efficaces sont liées à l'Eglise et à d'autres communautés religieuses, notamment à la Compagnie de Jésus. Par exemple, Caritas Internationalis coordonne de nombreuses initiatives catholiques pour le développement et l'aide humanitaire d'urgence dans le monde, et World Vision International fait de même dans la communauté évangélique chrétienne. En effet, la communauté chrétienne est sans doute la mieux positionnée pour affirmer son rôle de guide dans ce domaine en raison de sa visée universelle et de nombre de ses membres qui font souvent partie de ceux qui sont les plus vulnérables aux maux économiques et environnementaux. L'Eglise en partenariat avec d'autres instances, peut contribuer à un développement durable attentif à ses impacts sur les communautés locales et dans le monde entier. Il en va de même avec la Compagnie de Jésus et les institutions qui lui sont liées. Ces entités liées aux jésuites ont des moyens d'action qui sont à la fois mondiaux et sensibles aux besoins locaux.

Ces nombreuses instances nationales, intergouvernementales et non gouvernementales réussissent à poursuivre l'objectif du bien commun et d'une justice plus étendue, grâce à leur collaboration et à la formation de réseaux avec d'autres institutions. De tels réseaux peuvent améliorer sensiblement l'efficacité de ces institutions, qui en agissant seules n'obtiendraient pas les mêmes résultats. Par exemple, les efforts visant à surmonter la pauvreté dans les pays en développement exigent des actions coordonnées ou basées sur des réseaux formés d'entrepreneurs privés et d'institutions mondiales financières axées sur le développement. Ces efforts seront également influencés par les actions d'agences régionales telles que la Banque africaine et la Banque interaméricaine de développement, par les programmes d'aide bilatérale de pays à pays, par les investissements ou des prêts directs étrangers de sociétés privées et de banques, et par les activités de nombreuses ONG qui se consacrent à la promotion du développement. Les organisations liées à l'Église ou d'orientation confessionnelle, comprenant les jésuites et les institutions liées à la Compagnie, ont également des rôles importants à jouer, tant à travers les activités de service dont bénéficient les pauvres et l'environnement, qu'à travers les activités de plaidoyer qui interpellent d'autres instances et gouvernements sur les mesures à prendre.

La poursuite du bien commun dans un monde de plus en plus interdépendant exige donc des réponses de réseaux composés de groupes très différents. Nous vivons dans un monde de plus en plus structuré par des réseaux. La réponse à la pauvreté, aux inégalités, à la dégradation de l'environnement aura plus de chances d'être efficace lorsqu'elle sera la réponse de nombreux groupes agissant de concert pour des activités qu'aucun de ces groupes n'aurait pu entreprendre seul. Cela renforce l'accent mis par la 35e Congrégation générale de la Compagnie de Jésus sur le fait qu'agir pour promouvoir la justice exige une solide collaboration entre les jésuites et ceux qui, comme eux, sont engagés en faveur de la justice et du bien commun. En effet, la 35 ème Congrégation générale a déclaré que la collaboration avec d'autres groupes était essentielle à la mission jésuite. Les réseaux de coopération seront donc très importants pour les activités des jésuites et les organisations affiliées favorisant la justice mondiale et le bien commun.

_

¹⁹ Le décret 6 de la Congrégation générale 35 s'intitule "Collaboration au cœur de la mission".

4.3 Recommandations pour l'amélioration de la situation des pauvres

Il existe des situations où le besoin de changement est criant. Comme l'a écrit le Pape François, "il faut voir les choses différemment, penser différemment, il faut des politiques, un programme éducatif, un style de vie et une spiritualité qui ensemble génèrent une résistance à l'assaut du paradigme technique." (LS, n. 111). Dans la dernière section de ce chapitre, nous tentons d'énumérer des questions concrètes qui pourraient être soulevées. Ce sont des directives. Nous sommes conscients que certaines d'entre elles font l'objet de controverses. Si nous les mentionnons explicitement, c'est dans l'espoir qu'elles pourront au moins induire un débat fructueux.

Réformes au niveau national pour promouvoir l'équité et la participation:

Nous présentons d'abord des questions concernant les politiques publiques. Bien que certains Etats semblent réellement impuissants face à un certain nombre de multinationales, la justice au niveau international ne peut évidemment être appliquée sans autonomiser l'Etat chaque fois que cela est possible ou, à tout le moins, sans utiliser le pouvoir de l'Etat afin d'effectuer les réformes nécessaires.

1. Nous recommandons la promotion de politiques publiques qui redistribuent les richesses

Il devient de plus en plus évident que les politiques qui ont été conçues pour permettre aux riches de s'enrichir afin que ceux qui s'en tirent mieux créent des opportunités qui atténueront la pauvreté ---autrement dit, les politiques dites du "ruissellement" des riches vers les pauvres---, ne produisent pas l'effet escompté. Cette prise de conscience nous demande de reconsidérer les politiques de redistribution. Augmenter les impôts sur le revenu devrait de nouveau être considéré comme une option valable à la fois pour réduire les inégalités et pour fournir à l'Etat les marges de manoeuvre fiscales qui favorisent le bien commun.

Les impôts sur le capital devraient être utilisés pour ralentir l'augmentation des inégalités de patrimoine (qui ne se limite pas seulement aux revenus) enregistrée au cours des quatre dernières décennies. Cependant, nous ne devrions pas oublier que certaines populations pauvres des pays occidentaux, qui ont peu de revenus, mais qui ont hérité du capital (biens immobiliers), seraient menacées par un impôt indifférencié sur le capital.

De telles réformes seraient plus faciles à appliquer à un moment de croissance rapide du PIB. Cependant, nous faisons face à deux problèmes éventuels. L'un est la menace d'une stagnation du PIB et l'autre, une forte corrélation entre la croissance et l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Nous recommandons donc que les réformes soient envisagées indépendamment de la croissance du PIB. Pour la même raison, la promotion du bien commun devrait être le critère de référence qui conditionne l'objectif politique de faire croître le PIB.

2. Nous recommandons l'application de lois qui protègent l'environnement et encouragent la bonne gouvernance des ressources naturelles et minérales.

Les discussions actuelles démontrent que plusieurs pays possèdent une feuille de route pour passer des modèles productivistes de production et de consommation basés sur le carbone à des alternatives respectueuses de l'environnement et à faibles émissions de carbone. Ce passage est souvent appelé "transition écologique". Il est

donc urgent de mettre en œuvre des scénarios concrets pour cette transition écologique, comprenant des programmes d'adaptation et d'atténuation. Les programmes d'atténuation sont particulièrement importants pour le Nord. Pour faire preuve de cohérence, ces nouveaux scénarios devraient être accompagnés d'une diminution des subventions accordées à la production d'énergie fossile, en investissant l'épargne dans des infrastructures vertes.

Ces stratégies et ces investissements à long terme ne suffiront cependant pas, si les Etats n'interdisent, ou ne limitent, pas simultanément les dommages causés à l'environnement. Les communautés locales qui sont directement touchées doivent être protégées.²⁰

3. Nous appelons à une réglementation plus stricte des marchés économiques et financiers

De nombreuses suggestions ont été proposées pour réglementer les marchés financiers²¹. Parmi celles-ci il faut citer une taxe sur les transactions financières (connue sous le nom de Taxe Tobin, dont l'application progresse actuellement en Europe); la séparation des banques qui prennent des risques sur les marchés financiers et des banques grand public qui gèrent les comptes des citoyens, pour n'en citer que deux.

Les réglementations financières se sont avérées difficiles, mais cette tâche ne doit pas être abandonnée. Nous demandons au moins une taxe sur les revenus du capital. Cela réduirait la volatilité des marchés et faciliterait les investissements de capital dans les infrastructures vertes.

4. Nous soutenons vigoureusement les politiques qui visent à libérer les Etats pris en otage par des groupes de pression et qui luttent contre la corruption

Il est urgent d'appliquer des politiques qui rendent plus difficile la prise en otage des Etats par des groupes de pression et des entreprises. Cela consiste à interdire les collusions entre le secteur financier privé, les multinationales, l'université et les postes de gouvernement. Cela peut être la manière la plus aisée et la plus efficace de séparer les intérêts de chaque secteur. Garantir l'indépendance du secteur judiciaire est une autre mesure importante. Mais surtout, les politiques qui imposent la transparence à tous les niveaux, et qui permettent à des citoyens impliqués et informés de surveiller ces secteurs sont les piliers essentiels de ces réformes nécessaires.

5. Nous devons promouvoir la création d'emplois décents

La transition écologique pourra être l'occasion de créer de nouveaux emplois et de corriger l'inefficacité et l'injustice de nombreux marchés du travail, où une majorité de travailleurs pauvres coexistent avec une minorité de travailleurs qualifiés bien

²⁰ Il existe un Réseau mondial ignatien actif de plaidoyer pour la gouvernance des ressources naturelles et minérales. Certaines activités qu'il déploie sont décrites dans Promotio Justiciae 118, à http://goo.gl/IO8Hy8, consulté en novembre 2015.

²¹ Consulter le Conseil pontifical pour la justice et la paix, *Towards reforming the international financial and monetary systems in the context of global public authority*, à http://goo.gl/6eOyk7, consulté en octobre 2015.

payés et veiller à ce que les salaires soient décents.²² De trop nombreux travailleurs et leurs familles sont privés d'une vie décente en raison de salaires inappropriés.

6. Nous recommandons que les pays avancés respectent l'engagement de partager une petite portion (0,7 %) de leur PIB

La plupart des pays du Nord ne tiennent pas leur promesse de partager 0,7 % de leur PIB pour promouvoir le développement du Su²³. Certains exemples, principalement dans le nord de l'Europe, démontrent cependant que cela est possible. S'intéresser au développement du Sud n'est pas exclusivement une question de solidarité comme le montre clairement la tragédie des migrations et des réfugiés qui se dirigent vers l'Amérique du Nord et vers l'Europe.

7. Nous recommandons de nouveaux efforts visant à encourager la participation de nouveaux acteurs dans la société civile

Comme *Laudatio Si* (n.38) nous le rappelle, les sociétés civiles ont un rôle majeur à jouer pour que ces changements aient lieu. Les ONG et les Eglises en particulier, peuvent exercer une pression sur les gouvernements dans les domaines que nous avons mentionnés. Cela exige bien évidemment que l'on trouve de nouvelles manières d'informer et d'éclairer l'ensemble de la société. Plus d'éducation et une meilleure utilisation des réseaux sociaux sont des éléments essentiels de ces efforts.

Réformes au niveau international

Les mesures prises par des nations isolées ne suffiront pas dans un contexte mondialisé. Des changements structurels sont donc nécessaires au niveau international, en promouvant une "autorité mondiale" que demande *Laudatio Si* (n. 175) et un groupe croissant d'ONG et d'intellectuels.

1. Nous appelons donc, nous aussi, à une réglementation plus stricte des marchés financiers et économiques

En soi, la mobilité des capitaux n'a pas apporté la prospérité, mais comme nous l'avons dit, a propagé l'instabilité dans de nombreux pays. La gouvernance des institutions internationales qui au cours des vingt dernières années a encouragé la mobilité des capitaux (FMI, OCDE, OMC) devrait être réformée. Il faudrait pour les remplacer, un cadre international où la mobilité des personnes et des biens ait la priorité sur celle des capitaux, mobilité conditionnée ou mesurée par sa contribution au bien commun international.

Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie

²² "Décent" peut être interprété selon la définition proposée par l'Organisation internationale du travail. Voir OIT, *Decent work agenda*, (L'Agenda pour le travail décent) à http://goo.gl/iAW6wH, consulté en octobre 2015.

²³ Au cours des 35 dernières années, les membres de l'ONU ont régulièrement engagé 0,7% du revenu national brut (RNB) des pays riches à l'Aide publique au développement. L'Assemblée générale des Nations Unies a pris ce premier engagement en 1970 : "Chaque pays économiquement avancé augmentera progressivement son aide publique au développement au pays en développement et mettra tout en œuvre pour atteindre un minimum net de 0,7% de son revenu national brut au prix des marchés dès le milieu de la décennie".

2. Il est urgent de conclure des traités commerciaux plus justes entre les Etats et les multinationales

Étant donné l'importance de l'État, les traités internationaux qui affaiblissent la souveraineté de l'État en accordant un pouvoir excessif aux multinationales devraient être remis en question. Par ailleurs, ces traités doivent être transparents et faire l'objet de débats publics.

3. La réglementation des paradis fiscaux et la taxation des multinationales sont une nécessité urgente

Le besoin de réglementer les paradis fiscaux est de plus en plus reconnu. Des institutions telles que le G20 et l'OCDE sont capables d'identifier ces plate-formes d'évasion fiscale et de gérer leur disparition. Cela exigera de nouvelles réglementations des pratiques comptables des multinationales. La "règle de répartition" qui existe déjà aux États-Unis pourrait servir de modèle afin d'éviter le siphonnage des bases fiscales par les entreprises et les banques qui utilisent des paradis fiscaux.

Une nouvelle spiritualité et une nouvelle manière d'interpréter le bien-être

Comme nous le rappelle *Laudatio Si*, aucun changement ne se produira sans une "conversion intérieure profonde" (LS, n.217), et notre relation avec la nature ne pourra se renouveler sans un renouvellement de l'humanité elle-même. Il ne peut y avoir d'écologie sans anthropologie adéquate." (LS, n. 118). Évidemment, les changements structurels que nous venons de mentionner sont hors de portée s'ils ne suscitent pas une adhésion plus étendue et universelle. Où doivent se trouver nos cœurs? Nous terminons cette discussion en mentionnant quelques vertus individuelles et communautaires nécessaires pour affronter les défis susdits. Ces préoccupations ne doivent pas nous appartenir individuellement, mais doivent également influencer et nourrir nos institutions et activités. En quelques mots, une "nouvelle" spiritualité peut être composée des éléments suivants :

Une telle spiritualité devrait commencer par un devoir de **solidarité envers les pauvres**. Comme le Pape le déclare souvent, nous devrons établir des liens d'amitié avec les marginalisés, les oubliés et les indigents, si nous voulons un jour les comprendre, les aider, et spécialement si nous voulons comprendre pourquoi Dieu ressent une affection particulière pour ceux que rejette la société en les considérant comme moins importants ou même insignifiants.

Nous devons prendre conscience de nos habitudes de consommation. Que consommonsnous, de quoi dépendons-nous, que tenons-nous pour acquis ; ces préférences et "besoins " sont-ils favorables au mouvement visant à promouvoir le commerce équitable, la protection de l'environnement, la simplification de nos vies, en les rendant moins matérialistes ? En réduisant notre consommation et en prenant mieux conscience des produits que nous achetons, nous contribuons à promouvoir une production et un développement plus durables. Vivre simplement, apprécier les relations humaines et l'amitié, encourager la vie de famille et la cohésion sociale, devenir des citoyens actifs dans nos communautés et dans nos sociétés sont autant de comportements qui caractérisent les fruits de la vie spirituelle.

Une spiritualité pour notre époque devrait également avoir pour fondement le souci d'une justice qui va au-delà des frontières. Il est certain que nos communautés locales ont besoin de notre participation et de notre engagement en faveur de solutions justes, mais la mondialisation nous demande d'aller au-delà des questions locales, de voir leurs liens avec

les questions régionales ou même mondiales. Avons-nous le sentiment de faire partie d'une vaste famille humaine, disséminée sur toute la planète, et qui partage une destinée et des préoccupations communes ?

Finalement, une telle spiritualité qui apprécie pleinement notre connectivité humaine et mondiale devrait réserver un espace particulier pour l'accueil et la protection de ceux qui sont obligés de devenir des migrants ou des réfugiés. Cette **culture de l'hospitalité**, spécialement à l'égard des personnes vulnérables, est une façon modeste de guérir les blessures infligées par la violence et l'humiliation, et une manière sûre de créer des opportunités pour les familles forcées à abandonner leurs foyers à la recherche de la paix, d'un travail décent et d'un futur pour leurs enfants.

Il est certainement bien "ignatien" de voir dans les Saintes Écritures, surtout dans l'histoire du peuple hébreu et dans la vie de la Sainte Famille, le soutien scripturaire pour une telle spiritualité. Et il est ignatien de se placer aux côtés de cette Sainte Famille dans la contemplation et la prière.

5. Recommandation pour notre famille ignatienne

En conclusion de notre rapport, nous offrons d'autres recommandations destinées à notre famille ignatienne et aux institutions que nous servons. Elles sont ancrées dans notre conviction que la pauvreté porte atteinte aux valeurs fondamentales et à la dignité de la vie. L'inégalité en termes de revenus, de niveaux de vie, d'accès aux soins médicaux et à l'éducation, etc., compromet la cohésion sociale et le tissu même de la société. De graves inégalités excluent et privent les personnes de leur participation fondamentale à l'ordre social. Et ceux qui n'ont pas accès aux biens de cette Terre, sont trop souvent happés par la violence, déracinés et leurs déplacements aggravent leur marginalisation. Finalement, la dégradation de l'environnement nous appauvrit tous, et davantage encore les pauvres.

Nos propres privilèges nous amènent à poser la question : nous qui sommes mieux lotis, qui sommes plus connectés et davantage capables de corriger et de réformer les systèmes de pouvoir qui soutiennent ces réalités, quelle réponse pourrions-nous apporter ? Nous suggérons les actions suivantes :

- 1. Il faut commencer par s'engager directement auprès des pauvres et contre les causes de leur situation. Il est nécessaire d'écouter les voix des pauvres, de savoir comment ils comprennent leur situation et de connaître leurs points de vue sur la manière de faire évoluer leur situation. L'accompagnement des pauvres, comme nous l'avons déjà montré est un élément clé de la nouvelle spiritualité qui nous inspirera et nous soutiendra.²⁴ Un contact régulier et direct avec ceux qui luttent témoigne de la dignité de cette lutte, et des vies de ceux qui sont les victimes de systèmes injustes. Ce contact devrait également promouvoir l'inclusion des pauvres dans les décisions qui affectent leurs vies et leurs destinées. Nous devons nous engager à établir des contacts réguliers afin de devenir les amis et les compagnons des pauvres, et de mieux collaborer à leurs causes. Ils nous apprendront comment les servir le mieux possible.
- 2. Cela exige de transformer nos institutions en instruments pour la justice économique. La croissance extraordinaire des inégalités à notre époque et la création d'une sous-classe dans la plupart des sociétés, même dans les sociétés les plus nanties, signifient que travailler avec et pour les pauvres doit être une priorité absolue pour nos ministères jésuites. Les activités de plaidoyer en faveur d'actions gouvernementales, de responsabilisation des entreprises, en faveur de la coopération entre institutions doivent caractériser notre réponse en tant qu'individus et en tant qu'institutions. Cela doit avoir une incidence sur les personnes que nous acceptons dans nos écoles, sur ce que nous enseignons, sur les personnes que nous embauchons, et sur ce que nous faisons des ressources de nos institutions. Les suggestions suivantes n'apparaissent pas par ordre de priorité, mais sont destinées à stimuler la réflexion et le perfectionnement. Nous devons transformer nos institutions en instruments de justice économique et de réconciliation.
- 3. Nous pouvons exploiter les ressources dont nous disposons déjà. Les départements universitaires possèdent des informations et font des recherches uniques et

Promotio Iustitiae, n° 121, 2016/1

²⁴ "En tant que compagnons de pèlerinage (les pauvres et ceux qui recherchent la justice) vers le Royaume, nous avons souvent été touchés par leur foi, renouvelés par leur espoir, transformés par l'amour", CG 34, d.3, n.1.

nécessaires sur ces questions complexes et leur impact sur les vies de ceux qui ne peuvent pas parler pour eux-mêmes. Il est nécessaire d'effectuer des recherches sur tous les domaines mentionnés dans ce rapport et sur bien d'autres encore. Notre réseau d'institutions pourrait "maîtriser" certaines questions sélectionnées, en accumulant les connaissances nécessaires qui contribueront au changement politique. Nos centres sociaux et nos programmes de sensibilisation permettent à la fois de rencontrer les pauvres afin de connaître leurs joies et leur détresse, de comprendre leurs problèmes et de participer à leurs luttes. Nous devons nous fixer un programme qui cible les questions soulevées dans les encycliques de l'Église sur la justice sociale.

- 4. Faire progresser les connaissances pour servir les pauvres et les personnes marginalisées exige un engagement dans l'action. La complexité et l'interdépendance des forces économiques ont été mentionnées. Une courte liste de questions absolument prioritaires a également été proposée. Et comme nous venons de le noter, malgré les nombreuses connaissances accumulées, notre appréciation de la façon dont ces forces touchent les vies des personnes est encore largement lacunaire. Agir à travers des groupes de pression et de plaidoyer en faveur du changement signifie coopérer avec les gouvernements, les organisations, et surtout les multinationales, les instances intergouvernementales, et les nouveaux acteurs internationaux, à la fois officiels et informels. Il faut effectuer des recherches approfondies qui soutiennent le besoin de changement, et les défendre avec conviction. Nous devons utiliser notre engagement et notre réputation pour des recherches sérieuses et des positions claires au travers d'activités directes de plaidoyer.
- 5. À travers le réseau d'institutions jésuites, nous pourrions avoir une forte influence contre le maintien du statu quo. Le réseau d'institutions jésuites et sa présence aux quatre coins du monde permettent aux jésuites et à nos collaborateurs de créer des projets de recherche coordonnés et ciblés. Des questions comme celles des migrations et leurs effets sur l'éclatement des familles, la dégradation de l'environnement et la pauvreté, les inégalités entre les sexes, la corruption des gouvernements et la violence, et les politiques fiscales qui ne protègent pas suffisamment les pauvres, ou qui sont conçues spécifiquement pour la richesse et la puissance d'une classe de citoyens, ne sont que quelques exemples de problèmes qui pourraient faire l'objet d'un programme de recherche coordonné et ciblé, suivi de façon conjointe à travers les continents et les institutions. Nos universités par exemple, pourraient être particulièrement efficaces dans ce domaine avec, au sein des membres de nos facultés, des alliés naturels et enthousiastes. De nombreux problèmes exigent un point de vue national et international pour les comprendre, et les professeurs universitaires sont de plus en plus intéressés par des partenariats de recherche d'une région ou d'un pays à l'autre. Ces recherches doivent toujours être effectuées à partir des pauvres et pour les pauvres : "Par préférence, par option, notre point de vue jésuite est celui des pauvres". 25 Nous devrions donc utiliser notre réseau d'institutions pour éclairer des questions politiques importantes et promouvoir une

Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie

²⁵ Kolvenbach, Peter-Hans, Peter-Hans, 2000, *The service of faith and the promotion of justice in American Jesuit higher education*, Santa Clara University, 6 octobre 2000, à http://goo.gl/wTCkuu, consulté en octobre 2015.

- meilleure coopération internationale en matière de réformes qui rendraient la vie des pauvres plus humaine et plus juste.
- 6. Nous n'avons pas pris consicence du potentiel inexploité de nos écoles professionnelles. Les questions et les sujets soulevés dans ce document sont particulièrement pertinents pour les écoles de commerce et de gestion, pour les facultés d'économie et de théologie, pour les facultés de droit et d'administration politique, et pour les programmes de politique publique. Les efforts concertés des chercheurs et des spécialistes dans ces domaines pourraient avoir un impact énorme sur la production de connaissances nécessaires à des activités de plaidoyer efficaces. Nos écoles jésuites de commerce et de droit, les départements d'économie et les facultés de théologie sont particulièrement bien placés pour offrir des points de vue nouveaux et convaincants dans le milieu académique. Nos écoles de commerce, qui ont accès aux sciences sociales et à d'autres écoles professionnelles telles les écoles de médecine et d'infirmiers, les instituts d'aide sociale et d'éducation, ont à leur disposition une palette unique de collègues de recherche qui partagent une passion pour les domaines d'étude que nous venons de mentionner. Les écoles jésuites distinguer d'autres établissements travers à interdisciplinaires susceptibles d'enrichir énormément nos connaissances et notre appréciation des complexités de la vie économique de notre planète. Le secteur des affaires et de l'administration publique doit mieux comprendre l'incidence de la politique publique, de l'économie politique, des pratiques financières, des réglementations (et leur absence) sur la violence, la dislocation et la dégradation de l'environnement dans nos sociétés. Nos écoles professionnelles doivent collaborer pour résoudre des questions au sujet desquelles il existe des connaissances spécifiques, qui sont étayées par des contacts directs avec la réalité sociale, et par les actions des professeurs, des étudiants et des anciens élèves qui ont la capacité de provoquer le changement.

Nous concluerons par une réflexion sur le pouvoir des Évangiles et ce qu'ils demandent à tous les croyants. La préférence et l'amour de Dieu pour les pauvres, les faibles et les vulnérables sont au cœur des Béatitudes ; ils sont sa "charte et son plan" pour nous qui suivons la «Voie". Sa sollicitude pour un peuple en détresse, pour ceux qui souffrent et son amour pour ceux qui ont faim et soif de justice nous motivent et constituent notre source ultime d'espoir et de force.

Abréviations

CV Benedicte XVI, Carta Encyclique Caritas in Veritate, 2009.

EG Pape François, Exhortation apostolique Evangelii Gaudium, 2013.

LS Papa François, Encyclique Laudato Si', 2015.

PT Saint Jean XXIII, Encyclique Pacem in Terris, 1963.

SRS San Jean Paul II, Encyclique Sollicitudo Rei Socialis, 1987.

Remerciements

La première ébauche de ce document a été envoyée à plusieurs experts qui ont apporté leur contribution en nous envoyant des suggestions et propositions intéressantes.

Nous les remercions pour leur générosité et leur sagesse. Ils sont mentionnés selon l'ordre alphabétique. Nous avons aussi inclus leurs respectifs pays d'origine, mais pour les jésuites, nous nous sommes limités à leurs respectives provinces d'appartenance:

Georges Aoun (Liban); Tom Banchoff (États Unis); Andrew Christiansen (États Unis); Miguel Ángel Corona (Méxique); Pierre Claver Damiba (Burkina Faso); Bernard D'Sami (Inde); Patxi Echeverria (Espagne); Irazú Gómez (Méxique); Raúl González sj (ESP); Alain Henry (France); Marcela Ibarra (Méxique); Peter Ireland (États Unis); Ludovic Lado sj (AOC); Thomas Massaro sj (UNE); Cécile Renouard (France); Mariano Rojas (Méxique); John Romus (Inde); María Eugenia Sánchez (Méxique); René Tapsoba (Burkina Faso); James Raymond Vreeland (États Unis).

Sécretariat pour la Justice Sociale et l'Écologie Borgo Santo Spirito, 4 00193 Roma

+39 06689 77380 (fax)

sjes@sjcuria.org